

# La Rivière de Morlaix Stêr Lontroulez



Protéger et repenser  
ensemble notre  
cadre de vie

# Bilan de la concertation

31 mars 2025 - 30 juin 2025





## Table des matières

### Qu'est-ce qu'un bilan de concertation ?.....4

- La concertation réglementaire liée à la réouverture de la Rivière de Morlaix.....5
- Les objectifs du bilan de concertation.....5

### Morlaix, cœur d'agglomération, cœur historique.....6

- Morlaix, un rôle structurant dans le développement de l'Ouest breton.....7
- Morlaix, une ville qui se dynamise.....8
- Une volonté politique de porter le développement du territoire.....8
- Historiquement, un développement permis par la rivière.....8
- Le défi de la gestion de l'eau dans la ville aujourd'hui .....9
- Morlaix et le programme Action Coeur de Ville .....9

### Du projet hydraulique au projet urbain.....12

- Pourquoi réouvrir la rivière ? Le projet hydraulique.....13
- Quelle opportunité pour le centre-ville ? Le projet urbain.....15
- Les 5 grandes orientations du projet.....18

### Acteurs et temporalité du projet.....20

- Les acteurs du projet.....21
- Le calendrier prévisionnel du projet.....22

### Une démarche de participation ambitieuse.....24

- Les objectifs de la démarche de participation.....25
- Une démarche de participation qui inclut une concertation réglementaire.....26
- Les actions participatives proposées.....26
- Phase 1 du 7 décembre 2024 au 30 mars 2025, hors concertation réglementaire.....28
- Phase 2 du 31 mars 2025 au 30 juin 2025 : actions de co-construction dans le cadre de la concertation réglementaire.....29

### La campagne de communication.....32

- Sur les réseaux sociaux.....33
- Dans la presse entre, le 22 avril et le 17 mai.....33
- Affiches et flyers.....33
- Retombées médias.....34

### Les principaux enseignements des actions hors concertation réglementaire.....36

- L'envie de comprendre et de se reconnecter à la rivière.....37
- Un fort attachement à la ville : sa beauté, son patrimoine et son histoire.....37
- Une présence dérangeante de la voiture, mais encore trop peu d'alternatives pour y renoncer .....38
- Un tissu urbain composite que le projet pourrait contribuer à recoudre.....40
- La convivialité, marqueur de la ville, à maintenir et à développer au travers des usages et des aménagements.....42
- Une forte préoccupation envers l'avenir du commerce en centre-ville.....42

### Les principaux enseignements de la concertation réglementaire.....46

- Une rencontre forum pour lancer la concertation réglementaire.....47
- Un registre d'avis pour apporter facilement sa contribution au projet.....48
- 5 ateliers de concertation pour faire émerger un résultat collectif à travers le débat et la co-construction.....48
- Les grandes orientations à donner au projet.....51
- Les intentions par séquence urbaine (ateliers 1 et 2).....55
- Les premières esquisses (atelier 3).....62

### Le bilan en bref .....68

### Conclusion du bilan .....74

### ANNEXES : Les annexes sont consultables dans un document complémentaire à ce bilan.

- Annexe 1 : Compte-rendu des ateliers de concertation Grand Public
- Annexe 2 : Compte-rendu des ateliers Commerçants / Professionnels
- Annexe 3 : Registre de concertation

# Qu'est-ce qu'un bilan de concertation ?

Le bilan de concertation est un document qui traditionnellement clôt une procédure d'information, de consultation et de recueil de propositions auprès du public.

Le bilan de concertation figure dans toutes les procédures qui font l'objet d'une concertation obligatoire et réglementaire au titre des articles L. 103-2 et R. 103-1 du code de l'urbanisme.

## La concertation réglementaire liée à la réouverture de la Rivière de Morlaix

L'article L. 103-2 du code de l'urbanisme prévoit que « les projets et opérations d'aménagement ou de construction ayant pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie » doivent « faire l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées ». Au vu de l'ampleur des transformations attendues pour le centre-ville de Morlaix à l'occasion de la réouverture de la rivière, le projet est soumis à une concertation réglementaire.

Ainsi, conformément aux articles L. 103-2 et suivants du Code de l'Urbanisme, Morlaix Communauté et la Ville de Morlaix ont délibéré sur les objectifs et sur les modalités de la concertation publique relative au projet d'aménagement de l'espace public Rivière de Morlaix. La délibération D25-027, datée du 17 mars 2025, du Conseil communautaire et la délibération DUT25-02-02, datée du 6 mars 2025, du Conseil municipal de Morlaix présentent les objectifs et les modalités de la concertation et d'information au public mises en œuvre.

La concertation réglementaire a été lancée le 31 mars 2025, auprès du Grand Public de l'agglomération morlaisienne et des commerçants et professionnels du centre-ville de Morlaix. Inscrite au sein d'une démarche plus large de participation, la concertation réglementaire a notamment sollicité les contributions des habitants à travers l'organisation de 5 ateliers et la mise à disposition d'un registre d'avis ouvert jusqu'au 30 juin 2025 inclus. Accompagnés par Ville Ouverte, la Communauté d'Agglomération de Morlaix et la Ville de Morlaix en arrêtent aujourd'hui le bilan (article L. 103-6 du code de l'urbanisme).

## Les objectifs du bilan de concertation

Encadré par le code de l'urbanisme, le bilan d'une concertation réglementaire permet de mettre à disposition du grand public la synthèse des contributions et des avis exprimés au cours de la démarche, en rappelant les modalités d'information et d'expression mises en place par la ou les collectivités. À ce titre, c'est un document qui s'adresse à l'ensemble des publics concernés, il est essentiel pour nourrir un projet d'aménagement.

**Le bilan, objet du présent document, est rédigé à partir des contributions recueillies lors des différentes rencontres publiques organisées pendant la phase de concertation. Il est la retranscription des contributions écrites et orales, d'où seront tirés les enseignements utiles aux futurs arbitrages.**



# Morlaix, cœur d'agglomération, cœur historique



En 2022, la commune de Morlaix compte 15 220 habitants. Elle est située dans le département du Finistère, au nord de la Bretagne.



Morlaix fait partie de la troisième intercommunalité finistérienne : Morlaix Communauté - derrière Brest Métropole et Quimper Bretagne Occidentale. La communauté d'agglomération compte 65 507 habitants en 2022.

## Morlaix, un rôle structurant dans le développement de l'Ouest breton

Ville bretonne du Finistère Nord, Morlaix s'est développée en fond d'estuaire, **entre « terre et mer », entre deux pays traditionnels Léon et le Trégor**, à la confluence de deux rivières, le Jarlot et le Queffleuth, qui se rejoignent pour former la ria du Dossen. Morlaix est située dans une vallée très encaissée, aux pentes marquées, sur lesquelles s'est construite la ville.

Morlaix occupe depuis longtemps un rôle structurant dans le développement de l'Ouest breton. Son **statut de sous-préfecture du Finistère, de chef-lieu de l'arrondissement et du Pays de Morlaix**, ainsi que sa position de ville-centre au sein de Morlaix Communauté, en témoignent pleinement.

La commune de Morlaix, située au cœur de la communauté d'agglomération de Morlaix Communauté compte 15 220 habitants (INSEE 2022), soit 23% de la population intercommunale. Morlaix Communauté, troisième EPCI du Finistère, regroupe 26 communes sur un territoire de 2 496 hectares, pour un total de 65 507 habitants (INSEE 2022). Morlaix Communauté est un des trois membres du Pays de Morlaix (avec Haut Léon Communauté et Communauté de Communes du Pays de Landivisiau).

**Morlaix est la principale centralité de l'agglomération et représente le troisième pôle urbain du Finistère, après Brest et Quimper.** Son rayonnement repose sur plusieurs atouts majeurs qui participent au maintien d'une vitalité économique et commerciale, d'une

richesse patrimoniale et culturelle, ainsi qu'un fort potentiel touristique, porté notamment par la proximité du littoral, l'attractivité de la baie de Morlaix et des Monts d'Arrée.

## Morlaix, une ville qui se dynamise

L'agglomération connaît un **regain démographique**. A Morlaix, une augmentation du nombre d'habitants de 3,39% a été enregistrée entre 2016 et 2022.

Morlaix est une commune où **toutes les tranches d'âges** (moins de 30 ans, 30 à 60 ans, plus de 60 ans) sont représentées de manière équitable, entre 30 et 40%, assurant un équilibre démographique.

La Ville connaît encore **une baisse du taux de chômage**, qui est passé de 20,6% en 2016 à 17,3% en 2022.

## Une volonté politique de porter le développement du territoire

Les collectivités du territoire font preuve d'une réelle volonté politique d'accompagner ce développement pour **s'affirmer comme un territoire dynamique, solidaire et durable**.

La communauté d'agglomération traduit cette ambition dans son projet de territoire : « **Trajectoire 2030** ».

Document de référence, sa vocation est de **guider l'ensemble des actions structurantes sur le territoire** pour répondre aux enjeux de développement futurs :

- **Les transitions écologiques** et la préservation de la biodiversité et du patrimoine ;

- Une **économie** dynamique et diversifiée ;
- Une **terre de culture** créatrice, accessible et qui rayonne ;
- Une collectivité **au service des habitants** et des communes du territoire ;

## Historiquement, un développement permis par la rivière

Morlaix est une ville érigée au Moyen-Âge au confluent de deux rivières - le Queffleuth et le Jarlot - formant **la rivière de Morlaix**, qui rejoint la Manche. **Le développement de la ville a d'abord été permis par la rivière et son port**. Les activités corsaires et commerciales, fructueuses, ont à la fois attisé la jalousie des corsaires anglais tout en créant une longue période de prospérité économique entre le XV<sup>ème</sup> et le XVIII<sup>ème</sup> siècle. Grâce au patrimoine acquis à cette période, **Morlaix est aujourd'hui une ville d'art et d'histoire** aussi nommée « Cité du viaduc » pour l'ouvrage symbole de 58 mètres de haut.

Le rapport à l'eau fait partie intégrante de l'histoire de Morlaix. Bien qu'elle ait participé au développement économique de la ville, la municipalité fait le choix de **recouvrir la rivière à partir de 1728** afin de gagner de la place. Les derniers recouvrements sont effectués au début des années 1960.

## Le défi de la gestion de l'eau dans la ville aujourd'hui

Aujourd'hui, la **maîtrise de la ressource en eau** est un objectif double de la communauté d'agglomération : préserver le territoire tout en le développant. Morlaix Communauté est ainsi responsable de **l'acheminement d'une eau de qualité** sur le territoire et de la **protection des personnes et des biens**.

À ce titre, l'intercommunalité s'engage depuis 2016 dans un **projet de lutte contre les inondations** qui touchent de manière récurrente et sévère le centre-ville de Morlaix. Suite à plusieurs inondations marquantes (1974, 1995, 2000, 2013, 2014 et 2018), l'Etat, le Département du Finistère, Morlaix Communauté et la Ville de Morlaix ont conclu en 2016 la **convention portant sur le programme d'actions et de préventions des inondations (PAPI)** de Morlaix, destiné à réduire le risque d'inondation et à garantir la protection des personnes et des biens en cas de débordement.

## Morlaix et le programme Action Cœur de Ville

Retenue en 2018 au titre du programme national « **Action Cœur de Ville (ACV)** », la ville de Morlaix s'est engagée dès 2019 dans une phase active de mise en place de son **projet de redynamisation du centre-ville** et a, en parallèle, délimité son périmètre d'**Opération de Revitalisation Territoriale (ORT)** qui s'articule notamment autour des enjeux urbains du centre-ville. La Ville de Morlaix a actualisé son programme

d'actions et élargi son périmètre ORT en 2021 puis en 2023 (63 actions recensées en 2023), et s'est engagée à prolonger le dispositif ACV jusqu'à fin 2026.

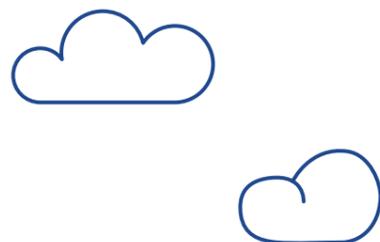
Sur la base d'un diagnostic urbain consolidé, ce programme complète et conforte les actions matures déjà menées depuis 2019. Consciente du potentiel de son centre-ville, mais aussi de ses fragilités, **Morlaix a affiché, dans sa convention-cadre ACV, cinq axes de travail pour redonner l'élan qu'il mérite au cœur d'agglomération :**

- **Axe 1** : La lutte contre la vacance des logements pour attirer de nouveaux habitants ;
- **Axe 2** : La recherche d'un équilibre commercial plus juste entre le centre-ville et la périphérie ;
- **Axe 3** : Le développement des connexions intermodales et des modes doux pour une meilleure accessibilité des points d'attractivité ;
- **Axe 4** : La protection, l'évolution et la mise en valeur du patrimoine bâti morlaisien ;
- **Axe 5** : L'accès à tous aux équipements, aux services publics, à la culture et aux loisirs.

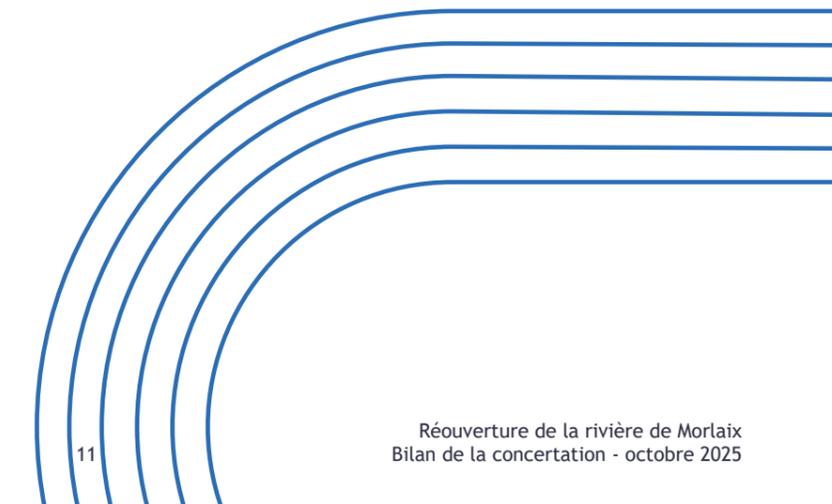
**La singularité du centre historique de Morlaix** n'est pas sans poser certaines difficultés. Le maintien du dynamisme du cœur de ville souffre de cette topographie contraignante (situation en fond de vallée et ceint de coteaux abrupts), d'un manque de

disponibilités foncières, d'une exposition certaine à un risque d'inondations, et surtout, d'une contrainte de mobilité urbaine, résultant des difficultés d'accessibilité depuis les plateaux urbanisés et modernisés, notamment entre le pôle d'échanges multimodal de la Gare, et le centre historique.

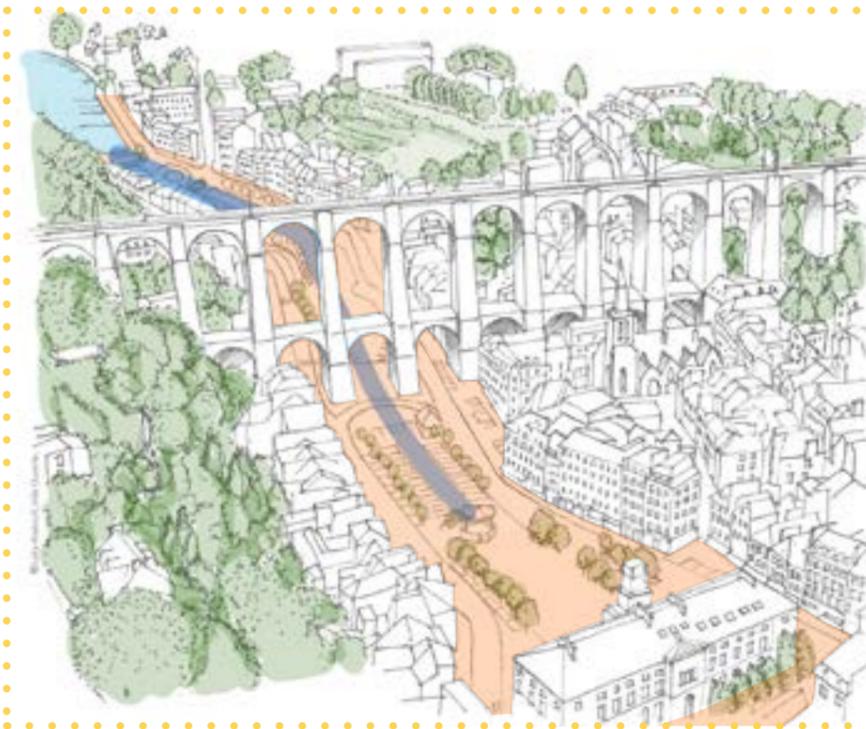
Dans ce cadre, la stratégie globale de redynamisation s'ancre autour de différentes actions ou projets visant à améliorer les mobilités, à renforcer la fonction résidentielle, à conforter le commerce et développer les équipements et services à la population.



Vue sur le Viaduc depuis le Port de Morlaix, ©Dronistair



# Du projet hydraulique au projet urbain



Périmètre d'ouverture de la rivière et périmètre de réflexion pour le réaménagement des espaces publics, © Ville Ouverte

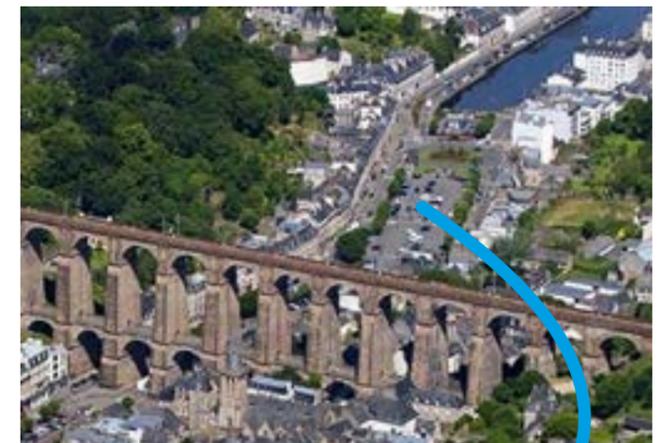
Le projet urbain « **La Rivière de Morlaix** », est un projet d'aménagement d'espaces publics du cœur de ville et cœur d'agglomération de Morlaix Communauté, dont les objectifs et orientations stratégiques ont été validés dans les conventions des programmes PAPI (Programme d'Actions et de Prévention des Inondations) et « Action Cœur de Ville » de Morlaix. Les espaces directement concernés par ce projet sont les rues Carnot et d'Aiguillon, les places Souvestre, des Otages, Cornic, De Gaulle ainsi que le square Weygand et le quai de Tréguier.

## Pourquoi réouvrir la rivière ? Le projet hydraulique

### Réduire le risque d'inondation

La ville de Morlaix est établie à la confluence du Queffleuth et du Jarlot qui forment la Rivière de Morlaix (Dossen, en breton). Pour traverser Morlaix, les rivières ont été canalisées dans des

conduites étroites et tortueuses. En cas de crue, le niveau de l'eau dans les galeries monte et peut engendrer une saturation. C'est cette saturation qui est à l'origine de l'inondation du centre-ville, centre-ville qui a connu plusieurs épisodes d'inondation depuis 1974.

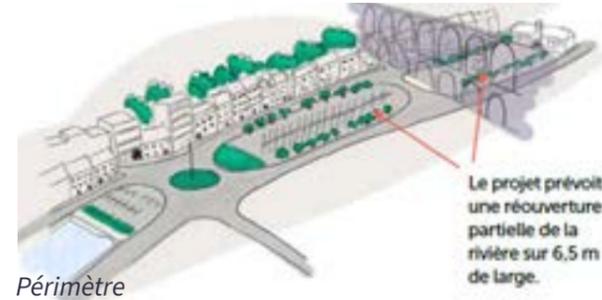


Place Charles de Gaulle, sur le secteur de réouverture de la rivière

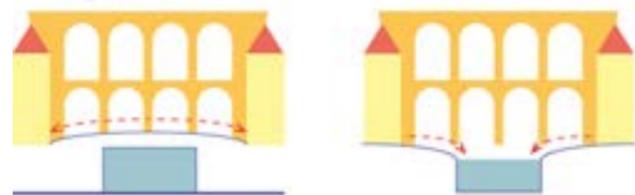
**Suite aux études hydrauliques menées entre 2018 et 2023 dans le cadre du PAPI, il a été démontré par le groupe de travail constitué d'experts et validé par l'Etat, que l'aménagement des galeries et leur réouverture est la solution la plus efficace et la moins coûteuse pour maîtriser le risque d'inondation à Morlaix.** Une telle démarche permet de réduire de près de 80% les dommages d'une crue trentennale et de 50% ceux d'une crue cinquantennale.

### 3 aspects du projet hydraulique :

**1 - La réouverture de la galerie principale** entre la confluence (sous le kiosque) et le bassin à flot va permettre d'accélérer l'évacuation de l'eau du cœur de ville, qui est une cuvette naturelle. Cette réouverture sera partielle, avec une largeur minimum de 6,5 mètres à l'aval du viaduc (+ 1,10 m par rapport à la situation actuelle).



**2 - La transformation des places Cornic et De Gaulle d'un profil bombé à un profil concave** permettra de cantonner les débordements, s'ils surviennent, au centre des places, empêchant ainsi l'eau d'atteindre les bâtiments. A la décrue, l'eau débordée retournera naturellement et rapidement dans son lit.



**3- Le reprofilage des galeries du Queffleuth et du Jarlot**, sera réalisé pour faciliter l'écoulement de l'eau de l'entrée des galeries jusqu'à la confluence des deux rivières.



En cas d'inondation, ce scénario garantira le maintien au sec du secteur compris entre la mairie et le port lors d'une crue trentennale. Avec un tel aménagement, il est aujourd'hui démontré que les inondations de l'hiver 2013- 2014 n'auraient pas atteint le cœur de ville.

**A savoir :** Une crue trentennale a 1 chance sur 30 de se produire chaque année (crue considérée comme moyenne). Une crue cinquantennale a 1 chance sur 50 de se produire chaque année (crue considérée comme élevée).

## Protéger l'environnement et la santé publique

La réouverture de la rivière de Morlaix permettra également de **préserver la qualité des eaux de baignade, de protéger les zones conchylicoles et de préserver la biodiversité.**

Pour ce faire, le renouvellement des réseaux d'assainissement vétustes sera mené au même moment que les travaux sur les galeries, dans une logique de mutualisation.

## S'adapter au changement climatique

Ce projet intègre une véritable **dimension bioclimatique**, en prenant en compte l'influence du climat sur les organismes vivants et son évolution.

Le réchauffement de la planète a pour conséquence l'**élévation du niveau de la mer**, un risque à prendre en compte pour une ville comme Morlaix, située en zone submersible. Ce projet a aussi vocation à limiter la vulnérabilité face à ce risque.

De plus, réintroduire l'eau dans la ville signifie un **rafraîchissement naturel des espaces publics** en cas de fortes chaleurs telles que nous devrions en connaître de plus en plus.

## Quelle opportunité pour le centre-ville ? Le projet urbain

La réouverture de la rivière de Morlaix impose de reprendre l'intégralité de l'espace public de façade à façade. Le projet constitue ainsi **une opportunité unique de transformer les espaces publics et de repenser le cadre de**

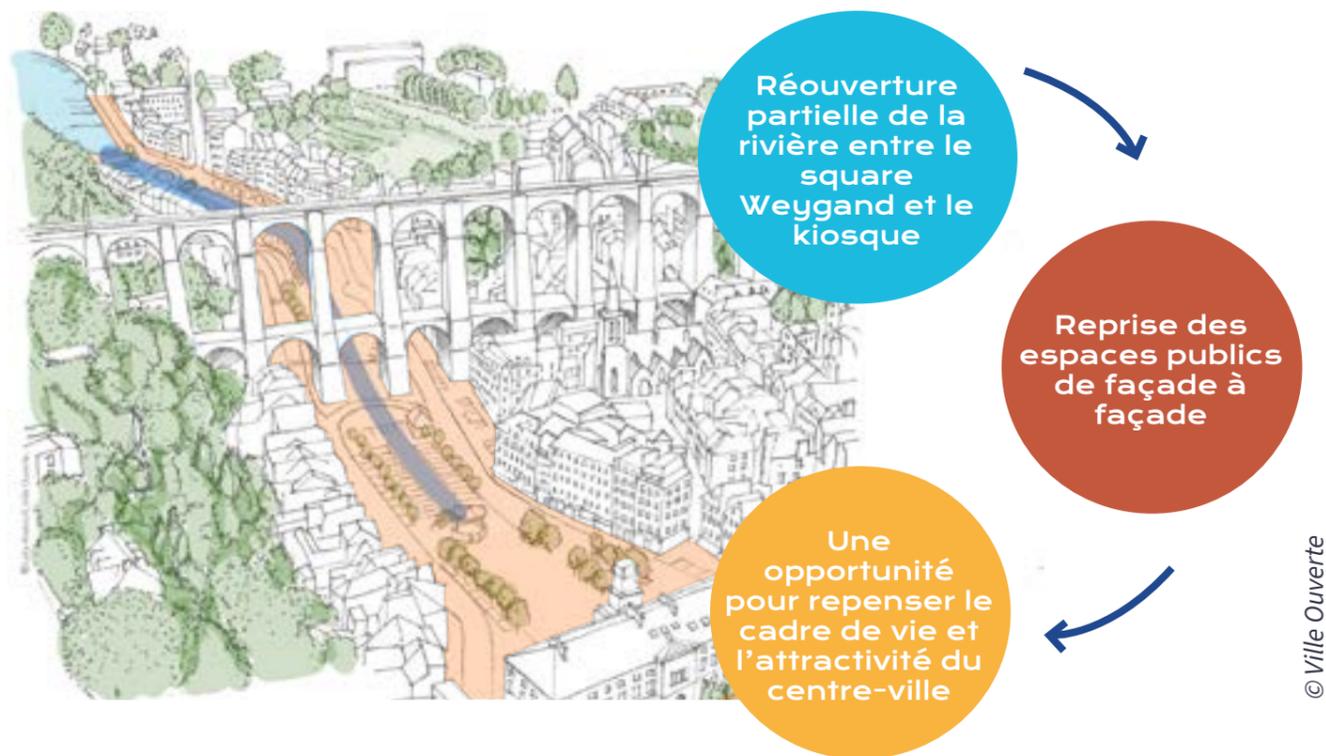
**vie et l'attractivité du centre-ville de Morlaix, cœur d'agglomération.** A la faveur de cette opération, un projet urbain d'envergure peut ainsi être imaginé pour le centre-ville de Morlaix.

La réouverture de la rivière donne ainsi **l'occasion de considérer le développement de nouveaux usages**, un meilleur partage des pratiques de mobilité, l'amélioration du confort urbain et l'impulsion d'un dynamisme plus soutenu en centre-ville de Morlaix.

Adapter les espaces publics aux usages actuels, **rendre le centre-ville plus inclusif** (personnes en situation de handicap, personnes âgées, enfants...), mais aussi plus « apaisé », plus agréable, davantage relié à son environnement (patrimoine, eau, végétal, ...), tels sont quelques-uns des défis à relever.

**C'est ce projet d'aménagement des espaces publics, en lien avec la réouverture de la rivière, qui a été proposé à la concertation. Habitants et usagers, commerçants et professionnels de Morlaix ont été invités à imaginer ensemble un nouveau centre-ville, tenant compte de la réouverture de la rivière et répondant à ses nouveaux enjeux.**





© Ville Ouverte

## Deux invariants au projet

Le projet « La Rivière de Morlaix » comprend deux invariants, c'est-à-dire deux paramètres impondérables au regard de considérations techniques qu'il est impossible de modifier :

- La réouverture partielle de la rivière du square Weygand jusqu'au kiosque de la place des Otages sur une largeur d'au moins 6,5 mètres.
- Le maintien d'une liaison routière pour assurer le passage d'une rive à l'autre, car il n'existe aucune possibilité de contournement du centre-ville qui permette de passer d'une rive à l'autre.

## la concertation, pour alimenter le projet

- **Identité** : Ambiance urbaine ;
- **Usages** : Programmation des espaces publics et bords de la rivière ;
- Mise en valeur du **patrimoine** ;
- **Paysage** : Place de l'eau et de la nature, végétalisation, perspectives ;
- **Mobilités** : Place de la voiture, cheminements, voies cyclables, traversées de la rivière, accessibilité du centre-ville ;
- **Animations** : Place de l'événementiel.

## Un projet à appréhender à différentes échelles

Morlaix en tant que centralité joue un rôle à différentes échelles de territoire. Loin de s'adresser aux seuls habitants du centre-ville, ce projet concerne l'ensemble de ses usagers issus de la sphère de rayonnement de la ville.

Ainsi, le projet urbain peut s'appréhender à 3 échelles de territoire :

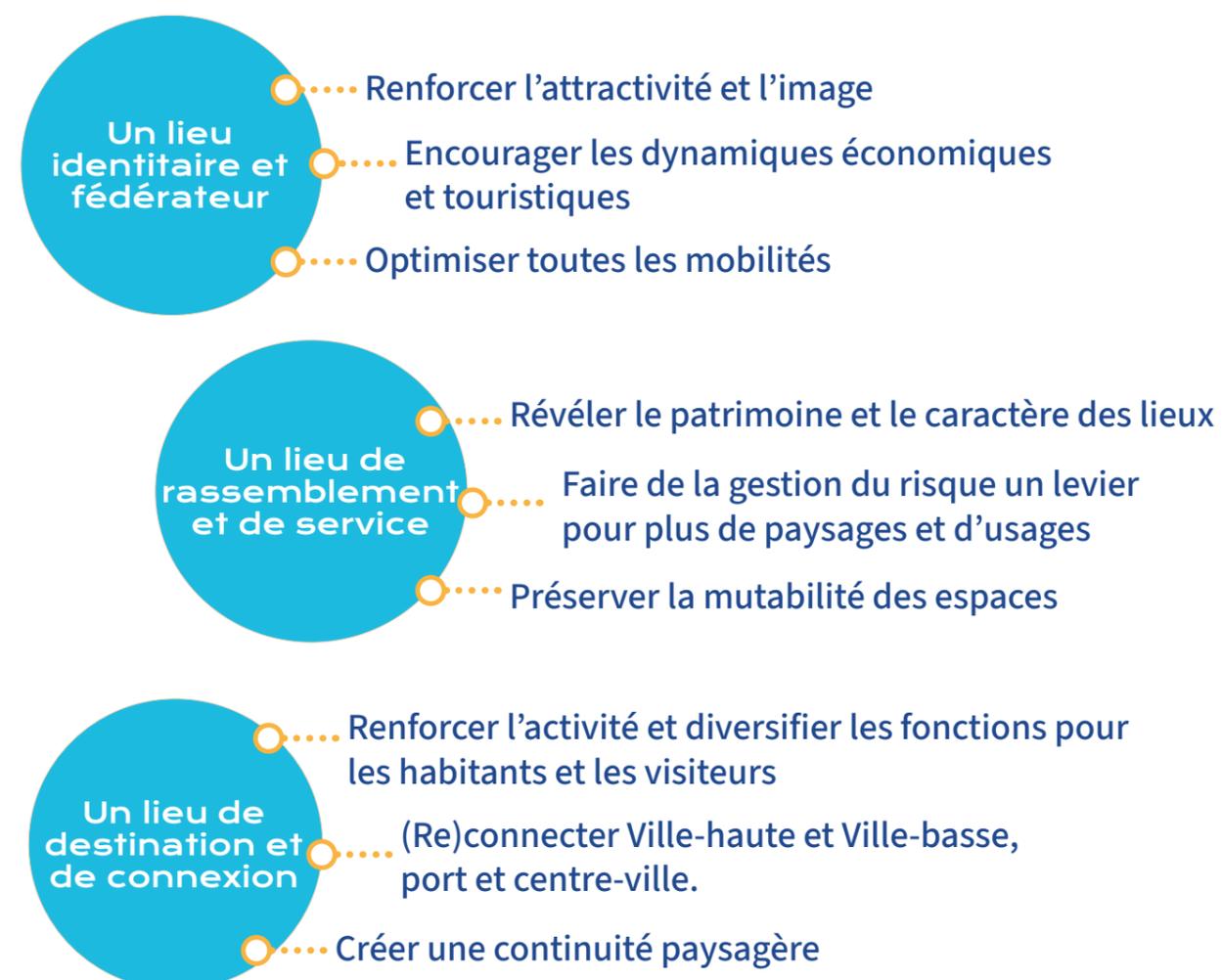
- **A l'échelle de la communauté d'agglomération** : Considérer les transformations à venir dans les grandes dynamiques de territoire, avec un renforcement de l'attractivité de Morlaix.
- **A l'échelle de la ville** : Redéfinir les fonctionnalités du centre-ville, en lien avec les quartiers riverains.
- **A l'échelle du centre-ville** : Imaginer les différentes « séquences » de la réouverture de la rivière (square Weygand, Place De Gaulle et Cornic, sous le viaduc, devant le kiosque, etc.) et les connexions entre elles.

## Les enjeux d'aménagement du projet

Les enjeux d'aménagement du projet de réouverture de la rivière sont les suivants :

- **Améliorer le cadre de vie** du centre-ville et cœur d'agglomération de Morlaix Communauté ;
- **Soutenir l'activité économique** du cœur d'agglomération et du territoire ;
- **Renforcer l'inclusivité** des espaces publics du centre-ville (personnes à mobilité réduite, enfants, seniors) ;
- **Mettre en valeur l'identité** de la ville et du territoire ;
- **Mettre en scène le paysage morlaisien** et le trajet de l'eau au cœur de la ville ;
- **Adapter le projet aux enjeux de circulation et de stationnement** des habitants, usagers et commerçants du centre-ville ;
- **Reconsolider les infrastructures de voirie et mettre aux normes les réseaux d'assainissement** du cœur d'agglomération ;

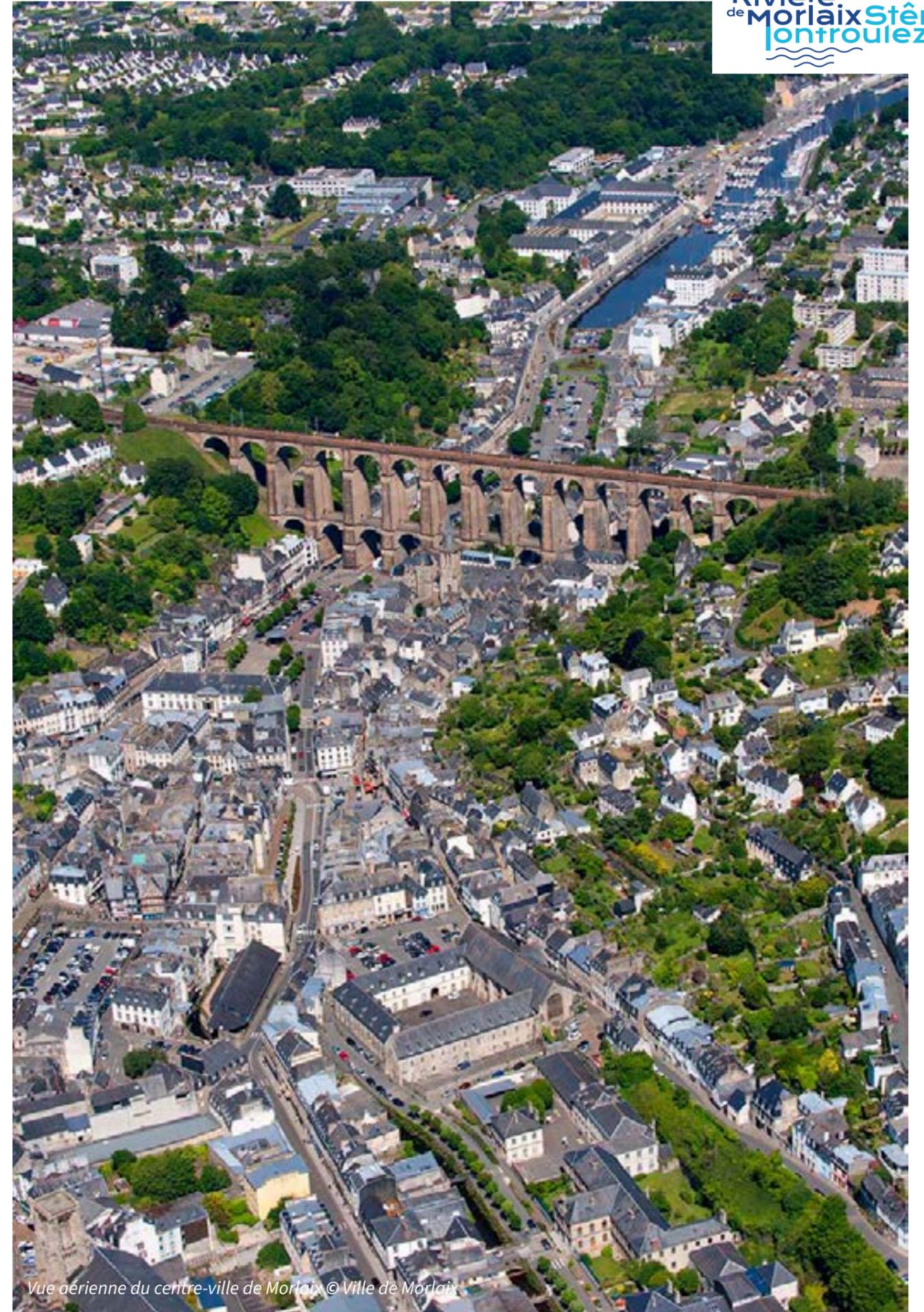
## Les objectifs du projet pour le centre-ville



# En bref

## Les 5 grandes orientations du projet

- Prévenir les inondations
- Révéler le patrimoine
- Favoriser la mixité d'usages
- Renforcer les connexions
- Retrouver une qualité de paysage



Vue aérienne du centre-ville de Morlaix © Ville de Morlaix

# Acteurs et temporalité du projet

## Les acteurs du projet

Le projet de réouverture de la rivière et de l'aménagement des espaces publics du centre-ville de Morlaix est porté par plusieurs collectivités qui en partagent la maîtrise d'ouvrage, elles commanditent et pilotent le projet : **Ville de Morlaix, Morlaix Communauté et sa régie publique de l'eau An Dour et BMA**, en appui sur le pilotage du projet et la coordination des prestataires.

Le projet est également financé par plusieurs partenaires : **l'Europe, l'Etat, la Banque des territoires, la Région Bretagne, le Département du Finistère.**

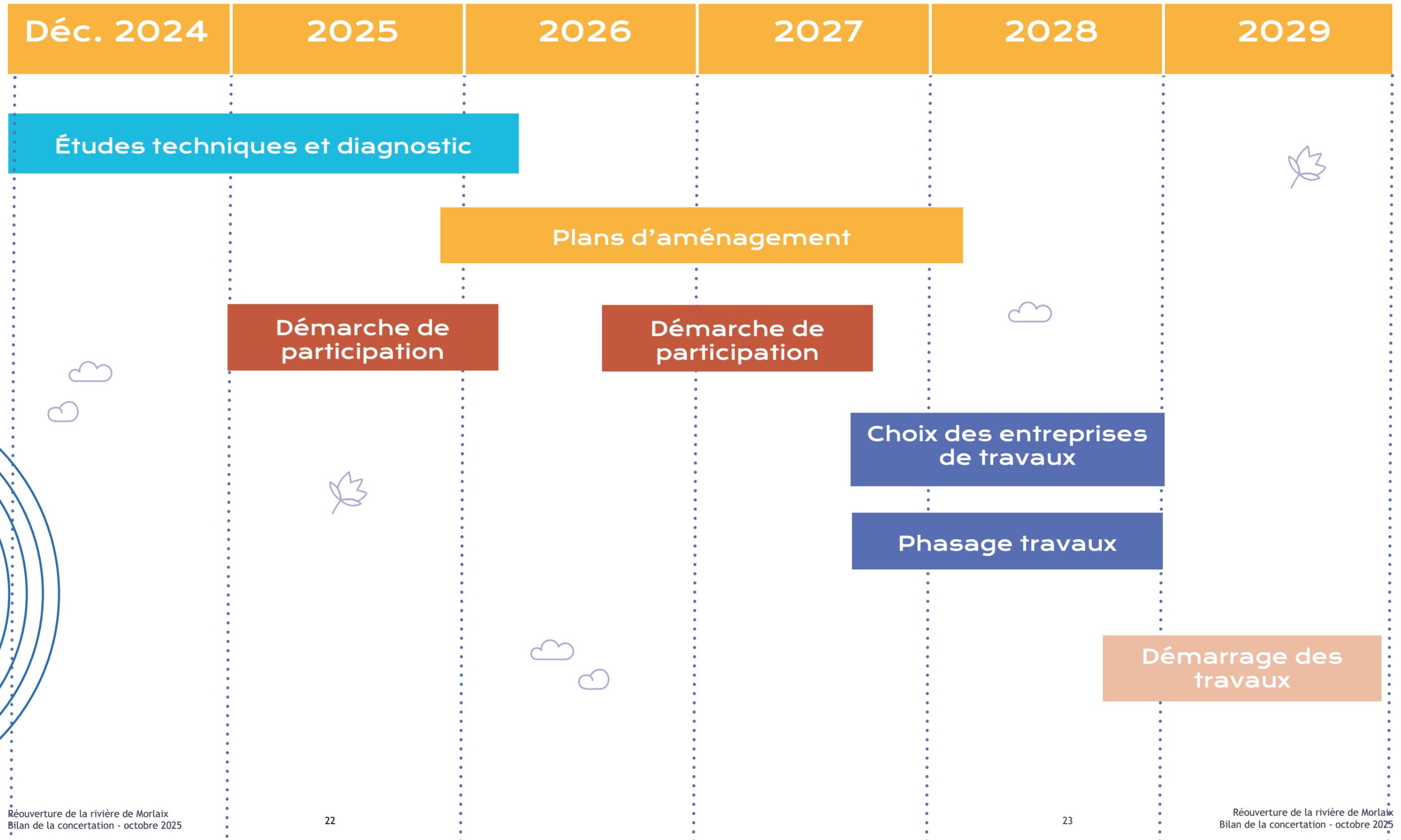
Afin de concevoir le projet, la maîtrise d'ouvrage a missionné une équipe de programmation, chargée des études et de la conception, dont le mandataire est l'agence d'architecte urbaniste **Atelier Grether**, accompagné par **Phytolab**, agence de paysagisme et d'environnement et **Ingérop**, bureau d'étude ingénierie.

**Les agences Ville Ouverte (urbanisme), Rivacom (communication) et Addviso (web)** accompagnent la maîtrise d'ouvrage pour organiser la démarche participative et de concertation et pour informer les parties prenantes et les mobiliser autour du projet.



# Le calendrier prévisionnel du projet

Projet d'envergure, « La Rivière de Morlaix » nécessite de nombreuses étapes d'études, de conception et de réalisation, validées par les instances de décision des collectivités territoriales et les services de l'Etat. Le démarrage des travaux est prévue fin 2028 et devraient durer environ 3 ans.



# Une démarche de participation ambitieuse

La réouverture de la rivière de Morlaix est un projet important, qui concerne tous les habitants et les habitantes de la communauté d'agglomération.

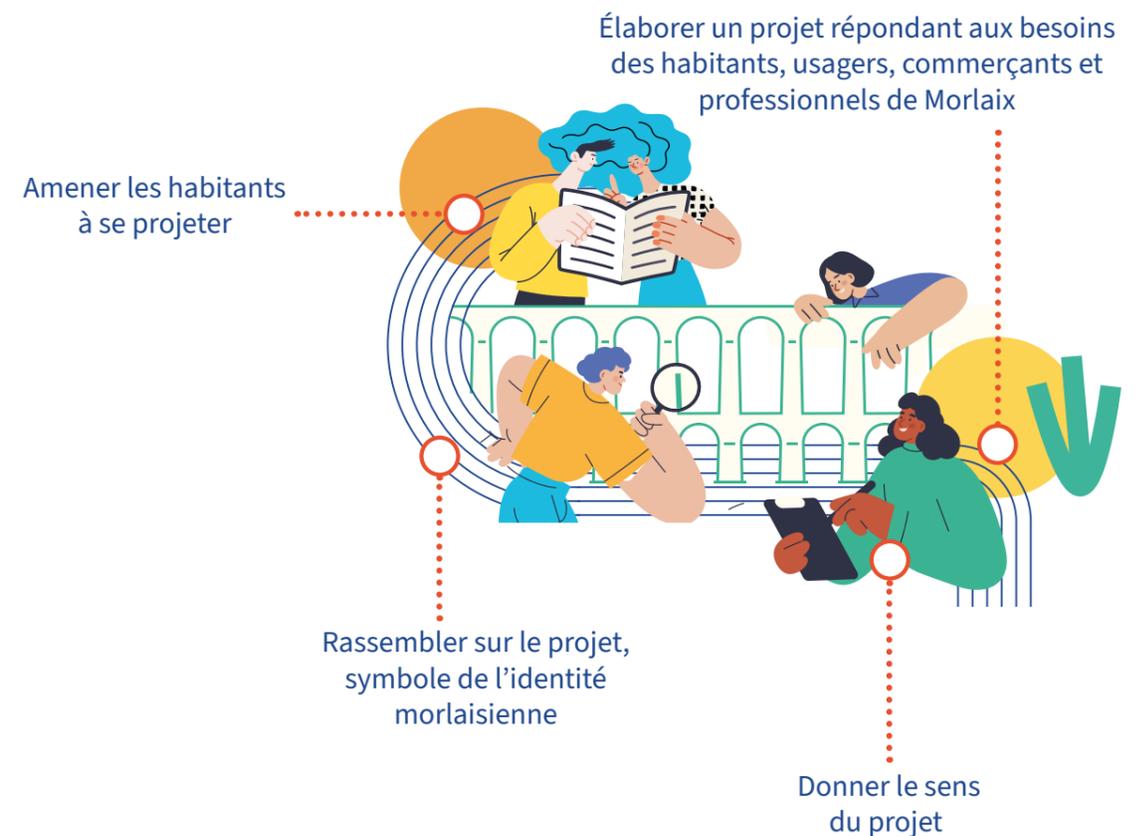
Au regard de l'ampleur des transformations pour le centre-ville, Morlaix Communauté, la Ville de Morlaix, An Dour et BMA ont souhaité **délivrer une information claire et transparente sur les raisons du projet** à l'échelle de l'agglomération d'une part et **mettre en place une démarche de participation citoyenne allant au-delà de la simple concertation réglementaire.**

Ainsi **habitants, usagers, commerçants et professionnels** de cet espace ont été associés à la réflexion sur le futur centre-ville de Morlaix au travers de différentes actions participatives, afin que le projet corresponde le mieux possible à leurs besoins et leurs attentes.

## Les objectifs de la démarche de participation

Il est à rappeler que la démarche de participation citoyenne porte sur le projet urbain. **Elle ne porte pas sur l'opportunité du projet de réouverture de la rivière en termes de protection des biens et des personnes.** Le principe de réouverture de la rivière conforme au scénario défini dans le cadre du PAPI (Programme d'Action et de Prévention des Inondations) constitue donc un invariant de la concertation.

Ainsi, **la démarche de participation citoyenne proposée se fixe pour objectif de :**



# Une démarche de participation qui inclut une concertation réglementaire

Afin d'atteindre ces objectifs, la démarche de participation a été **réalisée en deux temps** :

- Une première partie de septembre 2024 à fin mars 2025, pour **informer sur le projet et réaliser un diagnostic** des usages et des besoins de la population.
- Une seconde phase de **co-construction** a eu lieu de fin mars 2025 à fin juin 2025. Celle-ci correspond à la **concertation réglementaire** à laquelle est soumise le projet de réouverture de la rivière de Morlaix.

Les différents événements proposés ont été pensés **à la fois pour les habitants/ usagers et pour les commerçants du centre-ville**. Certains temps étaient communs, d'autres distincts, afin d'identifier précisément les besoins spécifiques en fonction des publics.

## Les actions participatives proposées



**Les points projet dans l'espace public** pour informer du projet et de la démarche de participation.



**Les ateliers de concertation** pour réfléchir ensemble sur le projet et définir des orientations d'aménagement.



**Le questionnaire** pour favoriser la participation du plus grand nombre.



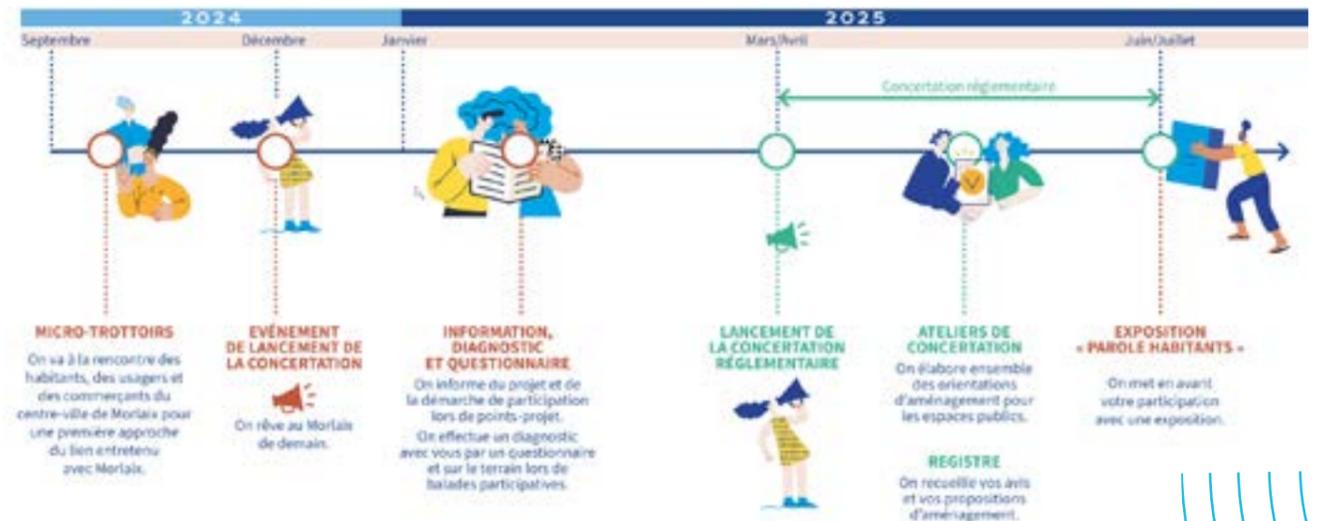
**Les balades participatives** pour découvrir et échanger sur le site en projet.



**Les expositions** pour mettre en valeur la parole des habitants et des usagers.



**Le registre** pour déposer, en ligne ou en mairie, avis et propositions d'aménagement.



# Phase 1 : du 7 décembre 2024 au 30 mars 2025, hors concertation réglementaire

Informez sur le projet et mieux comprendre les pratiques et les aspirations pour Morlaix

## Les actions d'information et de diagnostic participatif

- **Décembre 2024** : Lancement de la démarche de participation et temps d'aller-vers.
- **Janvier 2025** : 6 balades – conférences sur l'histoire portuaire de Morlaix et la présentation du projet hydraulique.
- **Février 2025** : lancement du site internet dédié au projet « La Rivière de Morlaix », espace de référence sur l'actualité du projet ; lancement du questionnaire en ligne pour proposer un mode de participation facilité ; 3 points projet sur le marché de Morlaix et dans 2 centres commerciaux pour informer au plus près des habitants du projet à la fois hydraulique et urbain.



**Les points projet**

Organisés dans l'espace public, ces temps d'aller vers sont destinés à une information claire et accessible sur le projet et la démarche de concertation.

173 échanges  
300 flyers distribués

- **Mars 2025** : conférence à la Virgule verte « La place de l'eau à Morlaix : hier, aujourd'hui, demain ? » ; 2 balades participatives Grand Public et 1 balade participative Commerçants et

professionnels pour relever in situ constats, ressentis, besoins et attentes ; 1 rencontre participative avec les commerçants et professionnels du centre-ville de Morlaix.



**Les balades participatives**

Une balade urbaine constitue un temps d'échanges pour interroger les différents aspects du projet. Sont abordés usages, dysfonctionnements existants, perceptions et ressentis des espaces

43 habitants / usagers  
14 commerçants

## La participation à ces actions

Le week-end «**Temps d'aller vers**» des 7 et 8 décembre visait à informer le public, commerçants et professionnels du lancement du projet de la réouverture de la rivière de Morlaix. Environ **250 personnes se sont déplacées**. 2 balades conférences ont été organisées, chacune a réuni près de 50 personnes. Aux vues du succès rencontré, **4 autres balades informatives** ont été organisées avec le grand public et les commerçants au premier trimestre. **115 personnes y ont participé**.

Le site internet du projet de la rivière de Morlaix, mis en ligne fin février 2025, visait à informer le public et suivre l'avancée du projet. Il abritait également un **questionnaire en ligne** pour identifier les usages actuels des participants et leurs besoins pour l'avenir. **761 réponses ont été récoltées. Le site a été visité plus de 4 132 fois** entre sa mise en ligne et fin mai 2025.



**Le questionnaire en ligne**

Un questionnaire en ligne pour élargir la participation au-delà de Morlaix et pour contourner certaines contraintes qui freinent la mobilisation

La rivière de Morlaix ... et la ville autour !

761 répondants

Les **3 balades participatives** organisées au mois de mars ont réuni **43 habitants et 14 commerçants**. Celles-ci avaient pour objectif d'établir un diagnostic du centre-ville en recueillant la parole des participants et des participantes.

# Phase 2 du 31 mars 2025 au 30 juin 2025 : actions de co-construction dans le cadre de la concertation réglementaire

Co-construire un centre-ville qui répond aux besoins des habitants de Morlaix et de l'agglomération.

## Pourquoi une concertation réglementaire ?

L'article L. 103-2 du code de l'urbanisme s'applique au projet « La Rivière de Morlaix » et soumet le projet à une **concertation réglementaire**.

La concertation réglementaire fait partie de la démarche plus globale de participation.

## Les objectifs de la concertation réglementaire

La procédure de concertation offre la possibilité aux habitantes et habitants de Morlaix Communauté, aux associations locales et à toute personne concernée par ce projet de **s'informer et de participer à l'élaboration des orientations d'aménagement qui seront définies**. Elle permet de recueillir leurs avis, ainsi que de formuler des observations et propositions sur le projet, en matière d'aménagement urbain.

## Les modalités de concertation et de communication prévues par la délibération

- un **avis affiché** au siège de Morlaix Communauté et en mairie de Morlaix ainsi que sur le site internet du projet <https://www.larivieredemorlaix.bzh/>
- un **avis publié** dans la presse : Ouest-France et le Télégramme
- la mise à disposition des habitantes et habitants, des associations locales et de toute personne concernée par ce projet :
  - ▶ d'un **dossier d'information** sur le site du projet
  - ▶ d'un **registre en ligne** destiné à recueillir les observations du public tout au long de la concertation sur le site internet du projet



**Le registre**

Un registre en ligne sur le site du projet pour déposer publiquement son avis et/ou donner des propositions

9 avis

- la tenue de **réunions publiques** :
  - ▶ une **réunion d'information** et de lancement de la concertation



**Les rencontres forum**

Réunions d'information suivies d'un temps d'échanges où les participants sont invités à déambuler librement à travers des stands ou des tables thématiques

58 habitants/usagers  
27 commerçants  
18 panneaux

► **trois ateliers de concertation** thématiques auprès du **grand public**

► **deux ateliers de concertation** thématiques auprès des **commerçants** et professionnels du centre-ville

## La participation à ces actions

L'événement de lancement de la concertation réglementaire du 31 mars 2025 sous forme de rencontre-forum a réuni **85 personnes dont 58 habitants/ usagers et 27 commerçants.**

Cinq ateliers participatifs ont été réalisés dont **3 ateliers grand public** qui ont réuni, en tout, **115 personnes** et **2 ateliers commerçants** qui ont réuni, en tout, **30 personnes.**

**9 contributions au registre** en ligne ont été enregistrées entre le 31 mars et le 30 juin 2025.



- l'annonce de la clôture de la concertation par avis affiché en Mairie de Morlaix et siège de Morlaix Communauté, par voie de presse (avis insérés dans Ouest France et le Télégramme) et sur le site
- A l'issue de la concertation, un bilan retraçant le déroulement de la procédure et faisant la synthèse des observations. Ce bilan sera ensuite mis à disposition du public pendant une durée d'un mois au siège de Morlaix Communauté, en Mairie de Morlaix, ainsi que sur le site <https://www.larivieredemorlaix.bzh/>



Atelier Grand Public n° 2 ©BMa

# La campagne de communication

Une **campagne de communication** a été menée pour assurer la **visibilité de la démarche de participation**, dont la concertation réglementaire, et **inviter les personnes à s'inscrire aux ateliers**.

Cette campagne de communication a **multiplié les actions et diversifié les supports** afin de maximiser les chances que l'ensemble des habitants de l'agglomération puissent être touché et informé.

## Sur les réseaux sociaux

### Morlaix Communauté

- ▶ 10 posts sur Facebook, Instagram et LinkedIn
- ▶ 31 584 impressions
- ▶ 14 174 couvertures Facebook
- ▶ 171 interactions
- ▶ 417 clics sur le lien

### Morlaix Ville

- ▶ 5 posts sur Facebook
- ▶ 16 778 impressions
- ▶ 9 756 couvertures
- ▶ 80 interactions
- ▶ 288 clics sur le lien

### BMa

- ▶ 17 posts sur Facebook et LinkedIn
- ▶ 7 027 impressions
- ▶ 5 072 personnes touchées
- ▶ 167 engagements (likes, commentaires, partages)
- ▶ environ 497 interactions (engagements et clics)

## Dans la presse entre, le 22 avril et le 17 mai

- ▶ 6 encarts dans Le Télégramme
- ▶ 3 encarts dans Ouest France

## Affiches et flyers

- ▶ 4 500 flyers distribués
- ▶ 150 affichettes dans les commerces et les lieux publics
- ▶ 35 affiches grand format dans la ville



Affiche d'information sur un arrêt de bus  
© Morlaix Communauté

# Retombées médias

Une démarche active auprès des médias a permis d'importantes retombées :

- 6 articles dans le Télégramme
- 6 articles dans Ouest-France
- France 3 Bretagne (130 000 téléspectateurs)
- France Bleu (75 000 auditeurs)
- Médiapart (3 millions visites / mois)
- Batiweb (80 000 visites / mois)
- Hit West (260 000 auditeurs)
- La Gazette des Communes (890 000 lecteurs)

Ce sont davantage les morlaisiens et morlaisiennes qui se sont mobilisés lors des différents événements du fait de la proximité avec leur lieu de résidence. Toutefois, l'objectif de la campagne de communication de toucher l'ensemble des habitants de la Communauté d'agglomération a favorisé la participation de nombreuses personnes n'habitant pas la commune de Morlaix.

Le questionnaire en ligne démontre l'intérêt des non-morlaisiens pour le projet. Sur les 752 répondants 44% habitent à Morlaix, 32% dans l'agglomération, 10% en dehors de l'agglomération. 10% sont des commerçants et un peu plus de 1% des touristes.



Articles sur la concertation autour de la réouverture de la rivière de Morlaix ©Ouest-France

Flyer campagne de communication ©Rivacom

# Les principaux enseignements des actions hors concertation réglementaire

Points projet, balades participatives, questionnaire en ligne, rencontres commerçants et professionnels

## L'envie de comprendre et de se reconnecter à la rivière

Les personnes rencontrées lors des différents événements participatifs expriment **un fort attachement à la rivière de Morlaix**. Bien qu'elle soit couverte jusqu'au Square Weygand depuis les années 1960, les habitants ont conscience qu'elle coule sous leurs pieds et lui accorde **une valeur symbolique forte**, notamment comme lien entre la ville et la mer. Il arrive que des personnes plus âgées aient connu Morlaix au temps de la rivière découverte. Le projet de réouverture évoque alors pour elles **des souvenirs de jeunesse**.

De cet attachement à la rivière découle **un intérêt certain pour le projet hydraulique**. Parmi les personnes rencontrées, nombreuses sont celles qui connaissent de près ou de loin les différentes études menées pour limiter le risque d'inondation à Morlaix (barrage en amont, talus, etc.). Les participants sont donc très **en demande d'éléments techniques pour comprendre le choix de l'ouverture de la rivière**, plutôt qu'une autre solution. Les experts d'An Dour ont notamment pu expliquer que cette solution était la plus pertinente au regard de plusieurs critères : rentabilité économique, risque technologique, impact sur la biodiversité, ...

Explication faite du projet hydraulique, les participants se sont alors saisis des enjeux du projet urbain et de l'opportunité donnée pour insuffler un nouveau dynamisme à Morlaix. Ils se sont alors mobilisés pour penser le projet d'espaces publics, faisant de **la compréhension du projet hydraulique quasiment un**

## prérequis pour adhérer au projet urbain.

Dans les imaginaires du futur centre-ville racontés par les participants, l'eau et la rivière occupent une place de premier choix et font partie intégrante de la ville. **Le besoin de connexion exprimé est fort**. Se dégagent des raisons d'esthétisme et de paysage, mais également le fait de se sentir relié à la mer et de renouer avec l'histoire de la ville.

## Un fort attachement à la ville : sa beauté, son patrimoine et son histoire

De décembre 2024 à juin 2025, environ **1600 personnes ont participé à des événements en lien avec le projet de réouverture de la rivière**. Cette forte mobilisation témoigne d'un vif intérêt de la population pour le sujet.

« **Belle** » est un qualificatif souvent utilisé par les participants pour parler de Morlaix. Pour près de **72%** des répondants au questionnaire, le centre-ville de Morlaix est le **lieu de promenade préféré**. L'esthétisme de Morlaix fait que les participants aiment s'y balader. A l'avenir, ils rêvent de pouvoir y flâner davantage dans un cadre encore embelli. Car si Morlaix est belle, elle pourrait être encore plus belle, du fait d'**un immense potentiel qui est à valoriser**.

Lors des différents événements participatifs, l'attachement des personnes à l'histoire, à l'identité et au patrimoine de Morlaix est apparu très nettement. Nombre d'entre elles ont évoqué des éléments symboliques et patrimoniaux à révéler à l'occasion du projet : **le viaduc, la maison Pénanault, les venelles, etc.**

En effet, pour de nombreux participants et participantes, l'histoire de Morlaix est riche mais reste insuffisamment mise en valeur. La réouverture de la rivière apparaît encore comme une occasion de **retrouver la mémoire de l'activité portuaire de la ville**.

Finalement, les participants témoignent davantage d'un souhait de **mise en valeur de l'existant plutôt que la création d'une nouvelle logique de centre-ville**. Toutefois, une vigilance est demandée à aménager la ville en premier lieu **pour les habitants**, et pas seulement pour les touristes.



Vue des façades historique du coeur de ville  
© Ville Ouverte

## Une présence dérangeante de la voiture, mais encore trop peu d'alternatives pour y renoncer

Si le projet de réouverture de la rivière est globalement bien accueilli, une **inquiétude forte** est exprimée concernant **l'accessibilité du centre-ville en voiture**, notamment pour les Personnes à Mobilités Réduites et les familles avec des enfants en bas âge. En effet, la réouverture de la rivière au droit des places Cornic

et Charles De Gaulle influencerait sur le **nombre de places de stationnement**. Une attention particulière devra être portée pour identifier des alternatives. Globalement, les personnes rencontrées s'entendent sur le constat d'**une ville envahie par la voiture**, générant nuisances sonores, pollution et insécurité pour les enfants. De plus, comme cela a été souligné pendant les balades participatives, la voiture occupe une grande majorité de l'espace public sur le secteur de projet et restreint considérablement la fonction des places Charles de Gaulle et Cornic en tant que place (espace libre et ouvert, destiné à la circulation et aux interactions).

Pour autant, **trop peu d'alternatives existent pour remplacer la voiture** :

- L'**offre de navettes gratuites** est très appréciée. Cependant, les fréquences sont considérées insuffisamment régulières et les plages horaires trop peu étendues pour couvrir les besoins de la population, notamment pour les habitants des hauteurs ou de l'agglomération qui souhaitent venir passer la soirée à Morlaix (restaurant, cinéma, etc.).
- Les **itinéraires cyclables** quant à eux sont estimés dangereux, notamment au niveau du rond-point Charles de Gaulle.
- Enfin, les **parcours piétons** ne sont pas agréables, justement entrecoupés par des routes et des parkings, donnant l'impression de « jongler » avec les voitures et de ne pas avoir sa place dans l'espace public.
- Les participants sont nombreux à souhaiter **un meilleur partage des mobilités** en trouvant le bon équilibre entre voiture, marche et vélo, voire une **séparation claire** des parcours pour ces trois modes de déplacement.

En matière de stationnement, pour nombre de participants, le projet accentuerait les **difficultés de stationnement** déjà existantes dans le centre-ville, même si **les études démontrent une capacité de stationnement suffisante dans le cœur de ville** de Morlaix avec une offre de 3 400 places et un taux d'occupation maximal de 75%. Les **parkings périphériques** gratuits sont quant à eux sous-occupés. Ils semblent **peu connus** par les participants alors qu'ils pourraient constituer des solutions simples de

stationnement. En tout état de cause, il conviendra de **conserver des places de stationnement en hypercentre** pour les personnes à mobilité réduite et des places de courte durée pour honorer des rendez-vous médicaux ou des achats dans des commerces de proximité.



Carte des parkings à proximité du centre-ville de Morlaix © Ville Ouverte

## Un tissu urbain composite que le projet pourrait contribuer à recoudre

Lorsqu'on échange avec les participants sur ce qu'ils considèrent comme étant le périmètre du centre-ville de Morlaix, les réponses divergent : le périmètre semble mal identifié. Les délimitations se montrent variables selon chacun, même si la place des Otages constitue un lieu de centralité.

Les échanges avec les participants ont mis en évidence **3 fractures urbaines**, sortes de barrières physiques ou psychologiques, amenant à un territoire discontinu et fragmenté. Ces fractures peuvent en partie expliquer les définitions variables du centre-ville de Morlaix.

- **Le rond-point Charles de Gaulle**, nœud routier, est difficile à traverser tant pour les piétons et les cyclistes. Cet espace où la circulation automobile est largement prioritaire coupe l'accès vers le bassin et le secteur du port et de la Manu en venant de la place Charles de Gaulle.
- **Le Viaduc**, symbole s'il en est de Morlaix, apparaît pour certains comme une véritable frontière que beaucoup n'ont pas l'habitude de franchir. Depuis la place des Otages, il n'y a pas lieu d'aller au-delà du viaduc où se trouvent essentiellement des parkings.
- **La rue Carnot**, derrière la Mairie, rompt la zone piétonnisée qui se poursuit vers la place Allende et se montre difficile à pratiquer et à traverser pour des piétons. Les trottoirs sont étroits, la rue fortement empruntée par les véhicules à des vitesses non

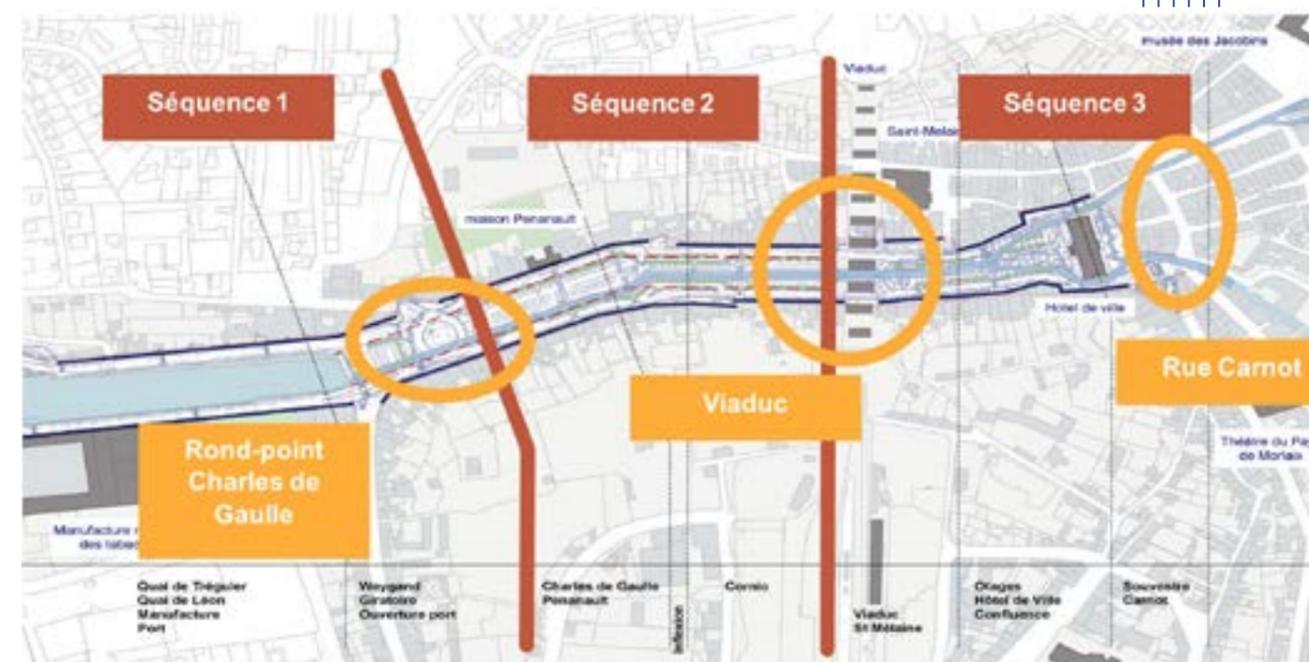
réduites, le parcours discontinu pour passer d'un côté à l'autre.

Ces trois fractures découpent **trois séquences urbaines** dans le centre de Morlaix :

- **Séquence 1** : du Port au rond-point Charles de Gaulle, incluant la Manu
- **Séquence 2** : de la place Charles de Gaulle à la place Cornic, places créées pour la couverture de la rivière et principalement dédiées au stationnement
- **Séquence 3** : du Viaduc à la rue Carnot, englobant la place des Otages, et correspondant à un point de départ vers le cœur historique de Morlaix

La **séquence 1 et la séquence 3 correspondent à deux secteurs emblématiques** de la ville qu'habitants et usagers aiment fréquenter. La **réouverture de la rivière** et le projet urbain s'opérant principalement sur la séquence 2 constitue ainsi une opportunité pour **reconnecter entre-elles ces deux séquences importantes** : créer l'envie et les conditions de se déplacer de l'une à l'autre en investissant sur un plan urbain la séquence 2. Cet investissement, ajouté à la résorption des 3 fractures urbaines mises en évidence, pourrait contribuer à constituer **un centre-ville étendu allant du Port à la place Allende**.

Ces trois séquences urbaines serviront de base de réflexion et de structure pour les ateliers de la concertation réglementaire.



Les trois séquences du secteur de projet et les coupures urbaines identifiées : rond-point Charles de Gaulle, Viaduc, rue Carnot © Ville Ouverte

## La convivialité, marqueur de la ville, à maintenir et à développer au travers des usages et des aménagements

A Morlaix, les participants nous décrivent **un esprit de convivialité** : les échanges sont cordiaux, l'entre-aide est présente, les événements qui rassemblent sont appréciés, la défense de causes qui tiennent à cœur s'exprime par des rassemblements. Cette convivialité, véritable marqueur de Morlaix, est à préserver.

Le **besoin d'animer la ville** est une sorte de leitmotiv exprimé par les participants, qui l'associent au plaisir de la rencontre. Les **jardins éphémères** sont présentés comme une heureuse initiative. Pour les participants, le regain d'animation passerait par deux voies : une ville plus **dynamique économiquement**, une ville proposant davantage d'**événements en extérieur**.

- Les **usages préférés en centre-ville** que nous indiquent les participants sont les suivants : **se balader, sortir dans les cafés et les restaurants et enfin faire des achats**. Ces usages relèvent de centres urbains dynamiques. Cependant, les participants ne rattachent pas ce mot à Morlaix, où **sont observés la vacance commerciale et le manque d'animation**. Près de 40% des répondants au questionnaire trouvent le centre-ville plutôt triste, 68% aimeraient y voir plus de commerces et 48% plus de terrasses.

- Les **espaces publics** sont largement imaginés en tant qu'**espaces d'accueil d'événements et de spectacles**. Pouvoir se rassembler sur de grands espaces prévus à cet effet constitue une demande forte des participants.

Se faisant, il y aurait lieu d'**inclure davantage les personnes plus vulnérables dans l'espace public**, la forte présence de la voiture induisant une place compromise pour ce public. Les futurs aménagement urbains doivent penser aux **personnes à mobilité réduite et aux enfants** afin qu'ils puissent réinvestir l'espace public en proposant une meilleure sécurité des parcours et des lieux de pause.

Sur un autre plan, le **caractère minéral du centre-ville est observé**. La végétalisation du centre-ville pourrait embellir la ville et accompagner la réouverture de la rivière pour l'implantation d'îlots de fraîcheur en ville. Pour autant, la **demande en végétalisation reste assez limitée**. Il convient de ne pas compromettre l'espace au profit des usages. C'est bien la possibilité d'**investir pleinement la ville et d'y pratiquer des activités qui est à privilégier**.

## Une forte préoccupation envers l'avenir du commerce en centre-ville

Les participants se montrent **attentifs au devenir du commerce** et des professionnels du centre-ville, dont les activités pourraient pâtir des travaux de mise en œuvre du projet et de la diminution de nombre de places de stationnement à terme en hypercentre.

Les participants constatent depuis plusieurs années la **dévitisation progressive du centre-ville** du fait de la fermeture de commerces de proximité.

Ce déclin commercial est **multifactoriel**. Il est le résultat de l'évolution des manières de consommer (essor du commerce en ligne et de la seconde main), de la concurrence des grands zones commerciales en périphérie de la ville, facilement accessibles en voiture et présumées sans difficulté de stationnement. Plus largement, le déclin commercial s'explique aussi par un remembrement commercial difficile, l'absence d'une dynamique d'animation commerciale et un appauvrissement socioéconomique de la population.

Les participants sont donc **vigilants à la stratégie commerciale et à la future accessibilité du centre-ville** associées au projet de réouverture de la rivière.

**La poursuite du soutien des collectivités aux commerces apparaît indispensable.**

Cependant, les habitants se montrent dans une forte majorité confiants sur le retour d'un dynamisme commercial en centre-ville grâce au projet : la nouvelle configuration et les aménagements urbains adaptés donneront lieu à un centre-ville embellie et à la pratique plus confortable.



Départ de la balade avec les commerçants © Ville Ouverte

## Du côté des commerçants et des professionnels du centre-ville

Les points de vigilance exprimés par les habitants en matière commerciale sont partagés par les 33 commerçants et professionnels rencontrés lors des ateliers.

Quelques commerçants **remettent en cause même l'opportunité du projet**, estimant que les dégâts causés par les inondations seraient dérisoires en comparaison des **pertes de chiffre d'affaires engendrées par les futurs travaux** de réouverture de la rivière.

**La période de travaux inquiète particulièrement.** Pour les commerçants et professionnels, elle sera synonyme de **baisse du chiffre d'affaires** et de prise de **nouvelles habitudes d'achat** par leurs clients, ailleurs qu'en centre-ville, et qui deviendront vite définitives. Cette période de travaux correspondra pour certains à un moment de départ à la retraite, rendant la **reprise du fond de commerce** plus hasardeuse.

La **diminution du nombre de places de stationnement** sur le secteur de projet constitue un autre sujet d'inquiétude. Conserver des places de stationnement en centre-ville, notamment proche des commerces de proximité ou d'achats dits rapides, **est un besoin qui ressort de l'ensemble des temps de concertation** menés avec les commerçants et les professionnels du centre-ville. Selon eux, si les clients n'ont pas la possibilité de se garer à proximité directe des boutiques, ils préféreront se rendre en périphérie pour réaliser leurs achats. Un certain nombre de commerçants

estiment que **l'offre commerciale proposée en centre-ville de Morlaix est particulièrement originale et qualitative**, car elle s'est adaptée à la concurrence des grandes surfaces.

Cette offre qualitative restera un critère décisif pour maintenir une clientèle une fois le projet terminé. Il est donc essentiel de la préserver et de la soutenir.

Enfin, les commerçants insistent sur le fait d'**adresser le projet d'espace public aux habitants de Morlaix** et pas uniquement aux touristes. En effet, leur activité n'est pas construite sur un modèle saisonnier.

Malgré ces inquiétudes, les commerçants voient aussi une **opportunité dans le projet de réouverture** : une ville embellie et plus fréquentée grâce à la réouverture de la rivière, mais aussi une ville sans rupture, propice à une meilleure zone de chalandise. En effet, **les places Cornic et De Gaulle constituent une zone tampon sous-exploitée** entre la place des Otages et la Manu. Grâce à la réouverture de la rivière, cet espace pourrait créer une continuité entre ces deux pôles d'animation, aujourd'hui hermétiques l'un à l'autre avec leur public spécifique. Cette continuité serait favorable aux commerces des places Charles de Gaulle et Cornic, et à l'activité commerciale de tout le centre-ville.



Réunion-forum de lancement de la concertation réglementaire © BMA

# Les principaux enseignements de la concertation réglementaire

Une rencontre forum de lancement de la concertation, un registre d'avis, 3 ateliers grand public, 2 ateliers commerçants



La démarche de participation dans le cadre du projet d'aménagement des espaces publics liés à la réouverture de la rivière inclut **une concertation réglementaire** au regard des **modifications substantielles du projet sur le cadre de vie**.

Encadrée par la délibération du Conseil municipal de Morlaix «DUT25-02-02», datée du 6 mars 2025 et de la délibération du Conseil communautaire de Morlaix Communauté «D25-027», datée du 17 mars 2025, la concertation réglementaire a proposé 3 formats d'actions : une rencontre-forum de lancement, un registre d'avis, 5 ateliers de concertation.

## Une rencontre forum pour lancer la concertation réglementaire

La concertation réglementaire a été lancée le **31 mars 2025**, en présence de Monsieur le Maire et d'élus de la Ville de Morlaix, de Morlaix Communauté et d'An Dour, au cours d'une rencontre forum.

La rencontre s'est organisée en deux temps et a proposé aux participants :

- **Un temps de plénière** : An Dour a exposé les grandes lignes du **projet hydraulique** et les critères pris en compte pour motiver l'option technique de la réouverture de la rivière, opéré dans le cadre du PAPI (Programme d'actions de Prévention des Inondations). Le principe du **projet urbain de réaménagement des espaces publics** en lien avec la réouverture de la rivière a ensuite été abordé par Morlaix Communauté et le groupement de maîtrise d'œuvre. A ce stade du projet, les futurs espaces publics sont à imaginer et à concevoir. L'appui des habitants en

la matière sera précieux pour aboutir à un futur centre-ville fédérateur. La **démarche de concertation** a enfin été présentée par l'agence d'urbanisme et de concertation.

- **Un temps d'échanges** : sur la seconde partie de la rencontre, les participants ont été invités à déambuler entre **plusieurs stands thématiques** portant sur le projet «La Rivière de Morlaix». A chacun de ces stands, reçus par des facilitateurs, ils pouvaient **poser leurs questions**, prendre connaissance des panneaux d'information, **réagir et donner leur avis** sur des supports de contributions.

Les 6 stands thématiques de la rencontre forum de lancement de la concertation réglementaire :

### Stand 1

Le PAPI pour la prévention des personnes et des biens

### Stand 2

Aménagement et paysages autour de la rivière réouverte

### Stand 3

Le partage de l'espace public entre les différentes mobilités

### Stand 4

La démarche de participation à l'écoute de toutes et tous

### Stand 5

Des espaces publics pour un meilleur cadre de vie

### Stand 6

Aménagement et initiatives au profit de l'attractivité

## Un registre d'avis pour apporter facilement sa contribution au projet

Le registre de concertation est une procédure de concertation qui permet à tout citoyen de **donner librement son avis sur un projet urbain** dans le cadre d'une charte de modération.

Le registre de concertation du projet d'aménagement des espaces publics en lien avec la réouverture de la rivière de Morlaix a été accessible **du 31 mars 2025 au 30 juin 2025**, via le site du projet et via des registres physiques déposés à la Mairie de Morlaix et au siège de Morlaix Communauté. Le registre a permis de recueillir des avis, ainsi que des observations et propositions sur le projet, en matière d'aménagement urbain des espaces publics.

**9 avis ont été ainsi recueillis**, confortant les grandes tendances dégagées lors des actions de participation et des ateliers de concertation.

## 5 ateliers de concertation pour faire émerger un résultat collectif à travers le débat et la co-construction

Dans le cadre de cette concertation réglementaire, des ateliers de concertation ont été planifiés auprès du grand public et des commerçants : **3 ateliers Grand public, 2 ateliers Commerçants**. La réflexion menée en atelier de concertation a permis

de partager les différentes opinions des participants. Elle a ensuite consisté en la **co-construction de propositions pour le projet** de façon à faire émerger un résultat collectif. En petits groupes, les participants ont écouté les différents points de vue de leurs concitoyens et ont cherché à élaborer les orientations qu'il conviendrait que le projet prenne, au égard de leur expérience.

**Ces propositions viennent alimenter les orientations du PLAN GUIDE** du projet d'aménagement des espaces publics en lien avec la réouverture de la rivière, document qui définit les principes d'aménagement du projet urbain. C'est ainsi que habitants, usagers et commerçants deviennent eux-aussi **acteurs du projet**.

### Des ateliers progressifs ...

En plus du registre disponible en ligne, 3 ateliers de concertation ont été proposés aux habitants et usagers de Morlaix, et 2 ateliers de concertation aux commerçants et professionnels du centre-ville.

Ces ateliers de concertation se sont inscrits dans **une logique de progression**, tout en proposant aux participants une inscription à la carte afin de ne freiner aucune implication en raison d'un manque de disponibilité à tous les ateliers.

A chaque atelier, **une base de travail issue des événements précédents était proposée aux participants** : les résultats des balades participatives et les principaux résultats du questionnaire au premier atelier, puis la synthèse des contributions de l'atelier précédent aux ateliers suivants.

Le but final était d'aboutir au dessin d'**une première esquisse pour le centre-ville de Morlaix**.

### Atelier 1 : SE PROJETER (Grand public)

Co-construire la **future identité** du centre-ville de Morlaix en interrogeant les participantes et participants sur les **ambiances urbaines** souhaitées, en tenant compte de toutes ses composantes : mobilité, paysage, patrimoine, usages, animation.

### Atelier 2 : HIERARCHISER (Grand public, Commerçants)

A partir d'images de références, **sélectionner les objets qui correspondraient le plus aux ambiances décrites**, puis identifier la **forme des berges**, les lieux et modes de **traversée de la rivière**.

### Atelier 3 : SPATIALISER ET DESSINER (Grand public, Commerçants)

Sur un plan indiquant l'espace disponible pour l'aménagement des espaces publics, **localiser en dessinant très schématiquement** les différents objets retenus à l'atelier précédent.

### ... s'appuyant sur 3 séquences urbaines

Deux secteurs sont emblématiques de Morlaix : le cœur historique de la ville, et puis plus récemment le Port et la Manu. Ces deux zones géographiques sont séparées par les places Charles de Gaulle et Cornic qui recouvrent la rivière de Morlaix. **Ces trois zones ou « séquences », très fragmentées sans inviter au passage de l'une à l'autre, rendent le périmètre du centre-ville découpé.**

La réouverture de la rivière et l'aménagement de nouveaux espaces publics pourraient favoriser un centre-ville plus étendu et des zones mieux interconnectées. Le travail mené en atelier de concertation s'est structuré à partir de ces **3 séquences urbaines** pour consolider ou inventer les spécificités propres à chacune et les liens à construire entre elles.

### Une diversité de profils d'utilisateurs à mettre autour de la table

Qui dit espace public dit **multiplicité d'utilisateurs** dont les profils vont varier selon des critères d'âge, de santé, de capacité économique, etc. Le lieu de résidence influence également **le rapport entretenu avec le centre-ville de Morlaix**. Selon que l'utilisateur habite le centre-ville de Morlaix, un quartier en périphérie ou une commune de l'agglomération, les motifs de fréquentation et les modes de déplacement peuvent être différents.

Toutes ces réalités sont à prendre en compte pour **concevoir un centre-ville adapté à toutes et tous** et contribuer à la fabrication d'une ville inclusive.

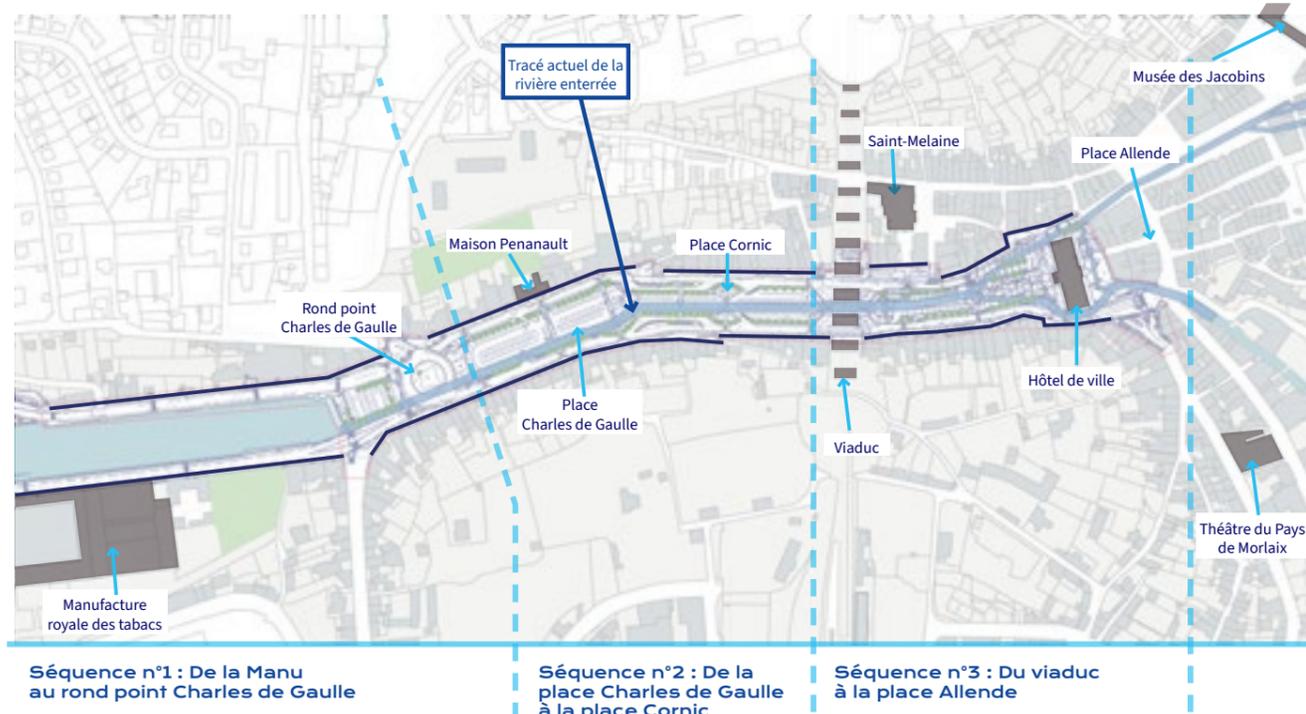
Or, tous les profils d'utilisateurs ne sont pas forcément présents aux ateliers de concertation pour de multiples raisons. Pour les faire exister et s'assurer de leur représentation, **des cartes personas** ont été mises à disposition des participants des ateliers sur les tables. Les participants étaient invités à se saisir d'un profil et de représenter ses intérêts pendant la durée de l'atelier. Se mettre à la place d'un utilisateur autre que soi, comprendre ses besoins et les exprimer aux autres participants faisaient partie des consignes demandées aux participants.



Exemples de cartes persona utilisées pendant les ateliers de concertation, © Ville Ouverte

## PÉRIMÈTRE DES ÉTUDES

3 SÉQUENCES



## Les grandes orientations à donner au projet

A l'issue des ateliers, de grandes orientations ont émergé pour le projet d'aménagement des espaces publics en lien avec la réouverture de la rivière.

Que ce soit **pour le grand public ou pour les commerçants/professionnels, les grandes lignes se montrent identiques**, c'est la raison pour laquelle les résultats issus des deux concertations Grand public et Commerçants / Professionnels sont présentés ensemble ci-après. Toutefois, nous mettrons en évidence les éventuels écarts de positionnement qui peuvent exister.

### Une ville fluide, accessible, où il fait bon flâner

Les participants se sont montrés attentifs aux **liens à créer entre les trois séquences urbaines** qui ont constitué les périmètres d'étude des ateliers. Ils insistent sur l'importance de toutes les circulations sur l'ensemble du secteur de projet. Il s'agit de **faire centre-ville, du Port à la place Allende en passant par la Mairie**. Les commerçants et professionnels insistent davantage sur ces interconnexions, en signifiant le besoin de retrouver une unité urbaine entre les différents quartiers par des **circulations fluides** certes, mais aussi par l'**uniformisation des aménagements**.

Un point important pour les habitants et usagers est de **redonner une place aux piétons et de diminuer celle de la voiture** qui est devenue trop prégnante. Pour rappel, se balader et flâner dans le centre-ville apparaît comme l'une des activités favorites de 52% des répondants au questionnaire. Pour les participants

aux ateliers, il apparaît primordial de créer de véritables **parcours piétons** avec des **trottoirs élargis** et ainsi renforcer les continuités piétonnes pour inviter les personnes à passer plus de temps dans le centre-ville. La **traversée de la rivière** est également évoquée et des **passerelles entièrement dédiées aux piétons** sont unanimement demandées. Lors des ateliers de spatialisation des usages et ambiances, l'intégralité des participants (habitants, commerçants et professionnels) ont représenté ces passerelles, en proposant des traversées régulières sur la rivière (tous les 50 mètres environ). Il convient donc de veiller à **un lien facilité entre les deux rives**.

Cependant, la majorité des personnes rencontrées s'accorde pour dire que **la voiture ne doit pas disparaître du centre-ville**. Du stationnement doit être maintenu pour les Personnes à Mobilités Réduites, les familles avec enfants en bas âges, les arrêts rapides, en cas de lourdes charges à porter etc. En ce sens, les **politiques tarifaires de stationnement et des parkings pourraient être adaptées** pour encourager la rotation des véhicules, tout en permettant un stationnement de courte ou moyenne durée. Les arrêts de plus longue durée se feraient sur des parkings en périphérie du centre-ville facilement accessibles. Les commerçants et professionnels se montrent particulièrement attentifs à la question du stationnement. Selon eux, il est indispensable de **prévoir des offres de stationnement adaptées à tous les types de visiteurs**, allant du dépose-minute, au maintien de places de livraison à des places pour des arrêts à la journée ou plus. Une facilité d'accès aux services et activités du quotidien doit absolument être préservée.

Afin de faire cohabiter les différents modes de déplacements en limitant les conflits d'usages, les participants insistent sur l'importance d'**aménager des voies réservées aux voitures et aux vélos** et de trouver un partage équilibré entre les différents modes de déplacement. L'utilisation des **transports en commun** pourrait également être améliorée, notamment en **rendant plus agréables les zones d'attente des navettes** (abris, bancs, végétation, etc.) **et en augmentant leur fréquence**. La **rivière** elle-même est envisagée comme un **axe de circulation** sur lequel pourrait se déplacer des navettes.

## Une ville vivante, accueillante et conviviale

Que ce soient les habitants/usagers ou les commerçants/professionnels, les participants souhaitent que Morlaix devienne **une ville vivante et animée**. Durant une balade participative, 14 commerçants ont noté 3,5/5 l'ambiance du centre-ville. 42,5% des 761 répondants du questionnaire l'ont qualifié de « Moyen ». Pour cela, ils proposent en premier lieu de **renforcer la présence des commerces sur l'espace public**, et notamment des commerces de proximité. L'installation de davantage **terrasses de café** est largement souhaitée, ce qui corrobore le résultat de 52% des répondants au questionnaire souhaitant investir davantage l'espace public avec aller au café ou restaurant comme activité favorite. Les terrasses sont imaginées au bord de l'eau ou bien sur l'eau (type guinguette). L'organisation d'**événements festifs ou de spectacles dans l'espace public** constituerait une autre façon d'animer la ville.

La **place accordée aux enfants et aux familles** dans la ville serait à

reconsidérer. Les participants proposent l'installation d'**aires de jeux sécurisées**, à distance des voitures. **Bancs et îlots de fraîcheur** pourraient également trouver leur place en ville au profit des personnes les plus vulnérables.

Il s'agit avant tout de **se sentir en relation avec les autres**, au sein d'une ville à taille humaine, inclusive, et favorisant la convivialité. Les participants souhaitent que des **espaces de convivialité soient accessibles gratuitement**. L'espace public serait aménagé en conséquence, de façon à permettre de s'y retrouver et s'y installer pour des moments de détente. Cela se concrétiserait par la **préservation et la création de grands espaces de rassemblement** (comme par exemple, la place des Otages) pour organiser divers événements : marchés, manifestations, fêtes, spectacles, etc. Par ailleurs, la convivialité de l'espace public serait renforcée grâce à **l'installation de mobiliers urbains qui permettent un séjour confortable** : tables de pique-nique, toilettes publiques, etc. Pour créer une ville non uniforme et suscitant la curiosité, les habitants/usagers se sont positionnés sur **une alternance d'ambiances le long de la rivière**. Ainsi les trois séquences urbaines qui ont été travaillées en atelier ont donné lieu à des ambiances diversifiées :

- **Séquence 1** : du Port au square Weygand, tournée vers la nature
- **Séquence 2** : places Charles de Gaulle et Cornic, tournée vers la convivialité
- **Séquence 3** : du viaduc à la rue Carnot, tournée vers la ville et toutes ses activités

Ces trois ambiances que nous décrirons dans la partie suivante induisent **une forme de continuité, allant du naturel à**

**l'urbain, de la forte connexion à la rivière (et à la mer) à la forte connexion à la ville (et son histoire et patrimoine), en passant par une zone mixte végétalisée pour offrir un confort d'usage.**

Les commerçants/professionnels ont insisté sur l'importance de créer en parallèle **un environnement apaisé**, pour que les espaces de convivialité puissent être utilisés sans nuisances. Également, l'image de la ville doit être retravaillée afin d'**attirer à nouveau des habitants de l'agglomération et des visiteurs venus de plus loin**.

## Une ville connectée à sa rivière, plus verte et agréable à vivre

Dans la grande majorité, les habitants/usagers sont **heureux de retrouver la rivière**. Pour eux, l'eau doit devenir véritablement actrice de la ville. La rivière va guider tout le long du centre-ville les visiteurs et **connecter les trois séquences**. Elle va également **suggérer la présence de la mer et rappeler l'histoire portuaire de Morlaix**.

Au regard de ces enjeux ; **l'eau devient à la fois paysage et espace urbain**. La rivière est envisagée en tant qu'élément structurant du paysage mais aussi comme espace public à investir. Quasiment toutes **les activités sont envisagées le long de la rivière** : on s'y promène, on s'y retrouve entre amis, on s'y restaure, on y écoute un concert ..., **mais aussi sur la rivière** : on y danse, on y fait du kayak, on s'y baigne, ...

Afin de sortir de l'image trop minérale de Morlaix, les participants souhaitent végétaliser la ville. **La végétalisation permettrait de renforcer la dimension esthétique de la ville**. La dimension climatique et environnementale est également présente dans cette proposition.

Il conviendrait également de **favoriser la biodiversité et d'anticiper les épisodes de chaleur**. Plusieurs personnes soulignent également la pertinence de créer un grand îlot de fraîcheur urbain le long de la rivière, dans un contexte de réchauffement climatique. Certains participants insistent sur un **choix d'essence locale**. La végétalisation permettrait enfin de construire un **lien entre la ville et la rivière**. En effet, les participants imaginent des **berges végétalisées**, pour créer une transition entre le minéral et l'aquatique. Toutefois, la végétalisation doit aussi savoir se montrer ciblée, organisée en îlots, afin de ne pas compromettre les espaces réservés aux usages. Également, **elle ne doit pas masquer les commerces et les façades patrimoniales**.

Les participants sont attachés à ce qu'un confort d'usage soit développé en ville au-delà de la végétalisation et de l'installation de mobilier urbain. **Tous les profils d'usagers** doivent pouvoir pratiquer le centre-ville grâce à **des aménagements adaptés à leurs caractéristiques**. Également, venir en ville ne doit pas être dépendant de la météo. Pluie ou canicule ne doivent pas arrêter le projet de se rendre dans le centre-ville. C'est la raison pour laquelle les participants demandent à ce que les **aménagements soient adaptés à toutes les météos**. Des **espaces couverts**, protégés ainsi de la pluie et du soleil, sont spécialement demandés.

## Une ville au charme révélé, mêlant passé et avenir

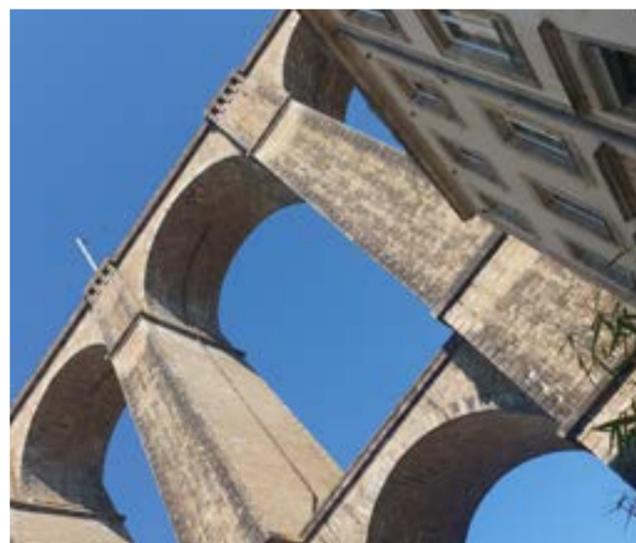
Grâce à ce projet rendu nécessaire par la crise climatique et le renforcement du risque d'inondation, les participants entendent **mettre en valeur l'histoire de la ville au travers de son patrimoine**. En effet, le travail sur les espaces publics engagé grâce à la réouverture de la

rivière permet de **dégager des points de vue**, de **réaménager des places**, de **créer des cheminements** pour révéler le patrimoine de Morlaix. Les participants sont nombreux à proposer d'aménager **un parvis devant la maison Pénanault** avec une perspective sur la rivière, souvent assorti d'une traversée piétonne de la rivière à cet endroit. Cela pourrait être un moyen de rendre la ville encore plus belle et plus attractive.

Les participants insistent également sur la nécessité de **rénover les éléments patrimoniaux présents en centre-ville**. Certaines façades de maisons historiques qui longent le tracé de la rivière demandent à être mises en valeur : Banque de France, Maison du Peuple, maisons de caractère. Les monuments patrimoniaux comme le viaduc, les escaliers de Saint-Melaine ou la mairie seraient aussi à valoriser. Les **venelles** pourraient également être réhabilitées pour **intégrer les parcours piétons du centre-ville** et aménager un chemin agréable et de qualité entre le centre-ville et la gare. Elles pourraient ainsi être rénovées et mieux indiquées grâce à une nouvelle signalétique bilingue français/breton.

La réouverture de la rivière est encore l'occasion de **développer des installations artistiques** (expositions, spectacles, jeu de lumières, sculptures, œuvres artistiques, ...) pour mettre en valeur ce patrimoine et l'histoire de Morlaix. Le parti pris pour ces installations semble résolument moderne, afin d'être également une ville tournée vers l'avenir.

La rénovation et la mise en valeur du patrimoine morlaisien serait enfin une occasion de **diversifier les lieux culturels et d'en proposer une répartition équilibrée dans le centre-ville**.



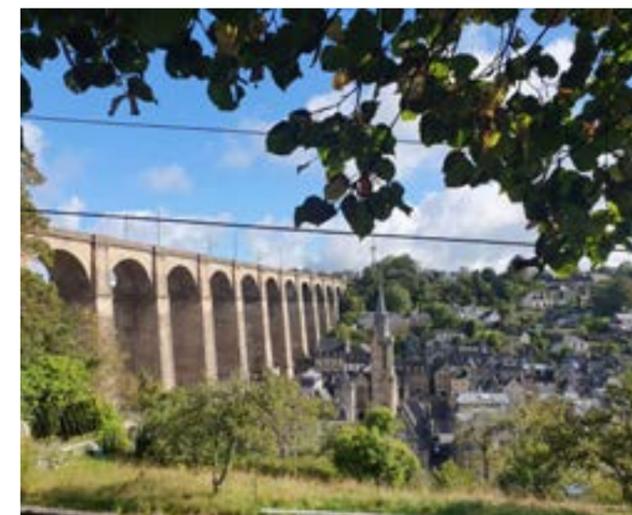
Éléments patrimoniaux morlaisiens, © Ville Ouverte

## Les intentions par séquence urbaine (ateliers 1 et 2)

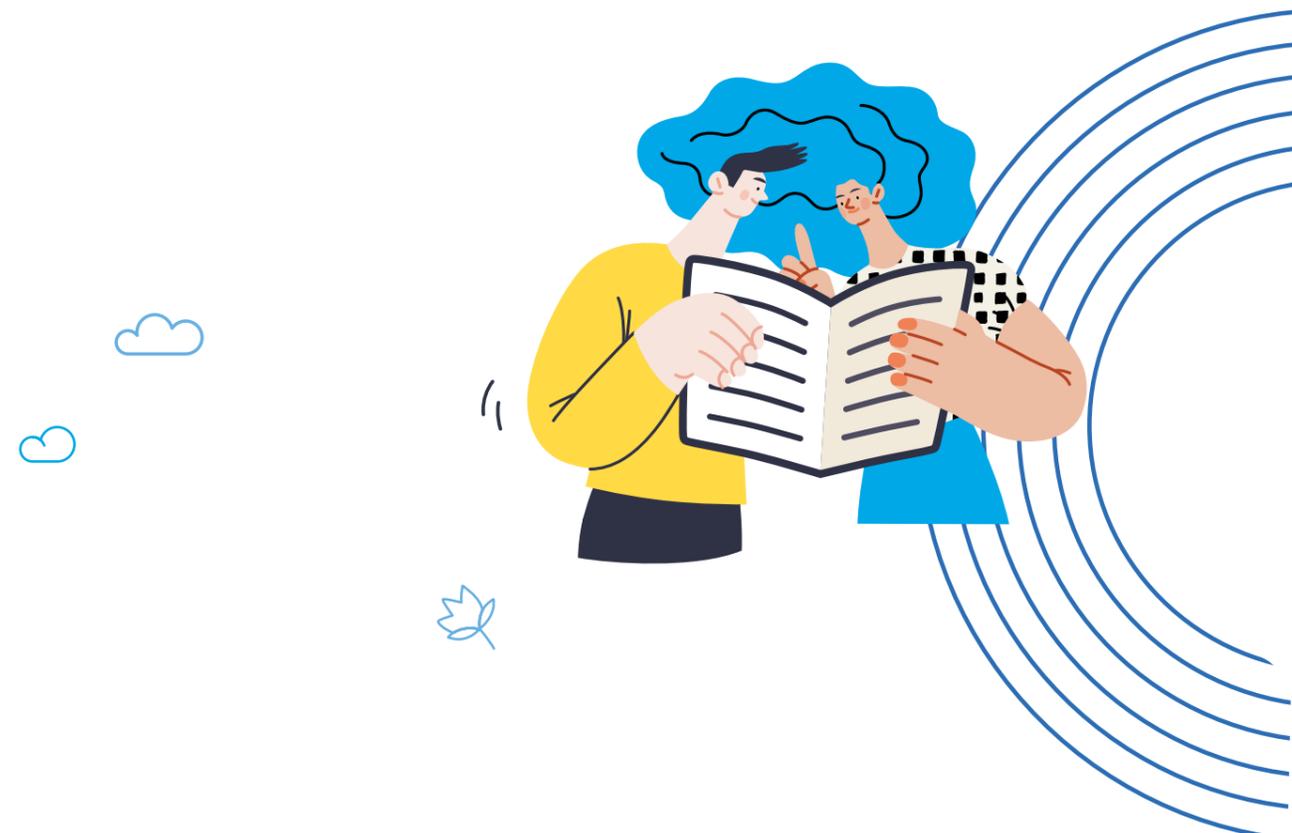


Les premiers ateliers de concertation ont donné lieu à la description des ambiances projetées sur les trois séquences urbaines proposées. Il s'agissait de décrire l'ambiance générale, mais également de préciser la nature des composantes constitutives de cette ambiance, à savoir les usages et l'animation, le patrimoine, le paysage et la mobilité.

C'est **une diversité d'ambiance** qui a été préconisée par les participants, proposant cependant **une progression continue** allant d'une ambiance nature tournée vers la mer à une ambiance urbaine. **La continuité entre les trois séquences serait donnée avant tout par la rivière**, mais également par des parcours de mobilité fluides, la végétation et l'éclairage nocturne.



Vue sur Morlaix © Ville Ouverte



## Du Port au Rond-Point Charles de Gaulle : nature et authenticité, pour une connexion à l'eau et la Baie de Morlaix (séquence 1)

Cette séquence se réinvente autour de la rivière, dans un **esprit d'ouverture vers la baie de Morlaix et de nature**. L'ambiance se veut naturelle, proposant une continuité végétale le long de la rivière et réintégrant la faune et la flore au profit de la **biodiversité**.

En termes d'usages, il s'agit de profiter au maximum de la présence de la rivière, en l'investissant par des **activités de plein air** qu'elle soient sportives, ludiques, artistiques ou de détente.

Le réaménagement des espaces, du rond-point Charles de Gaulle au square Weygand, valoriserait l'**histoire portuaire** par la réhabilitation du patrimoine. Les circulations seraient apaisées afin de redonner toute sa place à l'eau et aux usages qui l'animent. Les **mobilités douces** seraient privilégiées, le trafic automobile serait réduit, le rond-point Charles de Gaulle serait supprimé ou transformé. Le **stationnement resterait présent** afin de desservir les commerces alentour et de donner à se garer aux résidents du secteur.

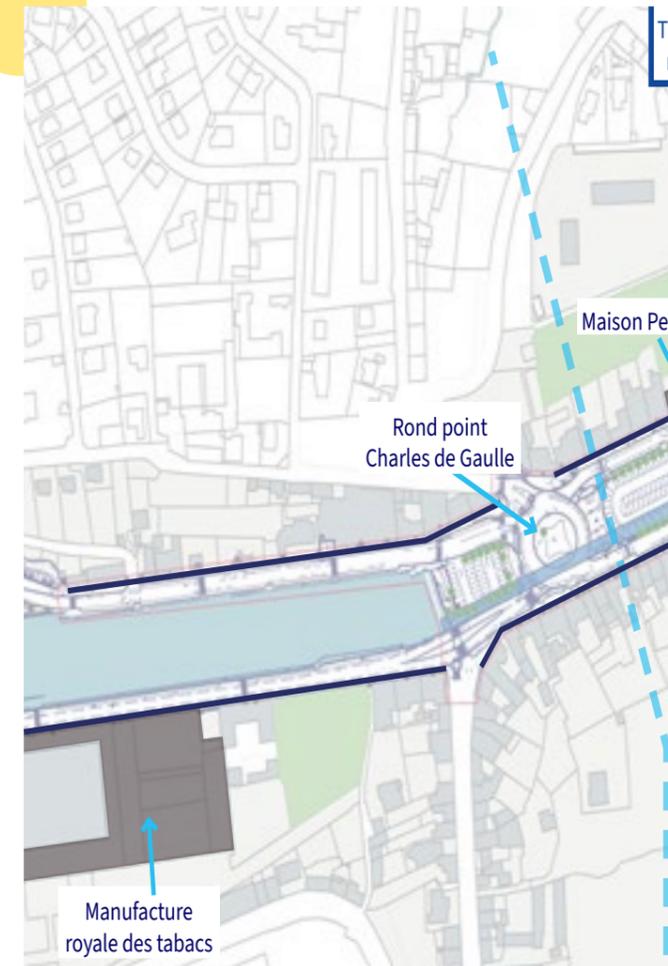


### Une idée originale :

Transformer le rond-point Charles de Gaulle en **aire d'accueil aménagée pour les cyclistes** en randonnée le long de la véloroute maritime. Une façon de dynamiser Morlaix par le **tourisme cycliste**.

## La séquence 1, en bref :

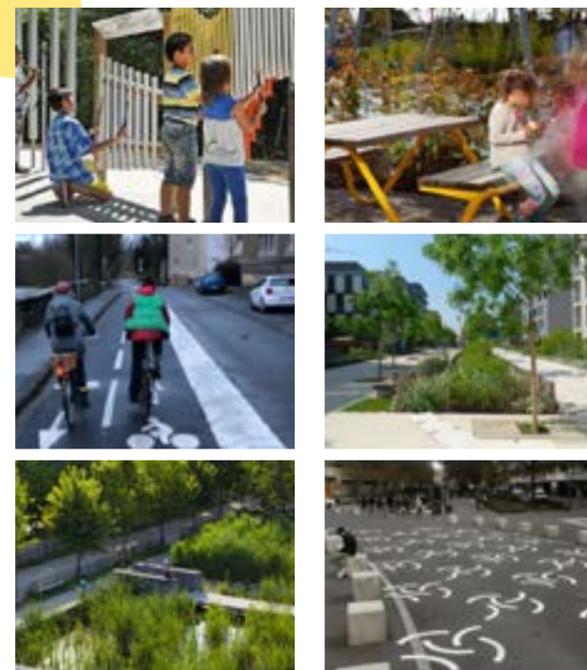
### Plan



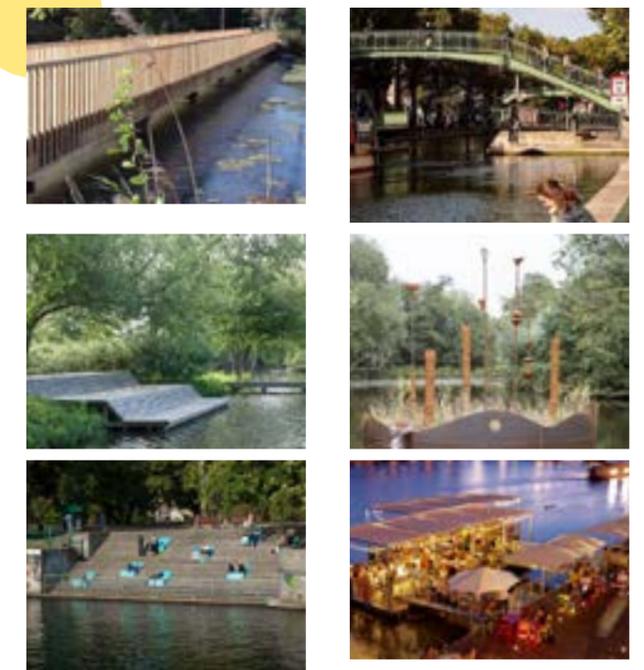
### Objectifs

- Usages : Profiter de la présence de la rivière** (≈ 30 % de l'espace)
  - Activités de plein air
  - Mobilier urbain pour s'installer
  - Activités nautiques légères
  - Jeux et détente
- Patrimoine : Retrouver l'histoire portuaire** (≈ 10 % de l'espace)
  - Mise en valeur du patrimoine bâti et portuaire
  - Révéler l'arrière des maisons
  - Vue sur le viaduc
- Paysage : Réintégrer la faune et la flore à la rivière** (≈ 30 % de l'espace)
  - Biodiversité et ambiances naturelles
  - Continuité végétale le long de la rivière
  - Transition douce qu'une ambiance portuaire à une ambiance urbaine
- Mobilités : Apaiser les circulations** (≈ 30 % de l'espace)
  - Mobilités douces à privilégier avec des connexions logiques et continues
  - Passerelles piétonnes et cyclables sans marche pour un accès PMR
  - Réduction du trafic automobile
  - Stationnement à maintenir autour des commerces

### Ambiance



### Rapport à la rivière



## Place Charles de Gaulle et place Cornic : des espaces accessibles et de rencontre, pour un lieu vivant et animé (séquence 2)

Une **séquence vivante et accessible à toutes et tous**, où les aménagements offrent un cadre propice à la **convivialité**. Entre terrasses ensoleillées, espaces pour se poser et se retrouver, espaces pour des spectacles, fêtes ou événements, cadre végétalisé, la séquence devient un lieu de vie animé et confortable, ouvert à de **multiples usages**, qui joue bien le rôle de maillon manquant aux deux secteurs emblématiques de Morlaix, à savoir le Port et la Manu d'un côté, la Place des Otages de l'autre.

Les maîtres mots sont bien vie et convivialité. Tout doit être propice à la rencontre et à la détente. Les usages proposés sont multiples : **terrasses, guinguette, marché couvert, événements grâce à des espaces plats dotés de gradins, jeux, tables de pique-nique, chaises longues...**

Le confort urbain ne serait pas en reste. La végétalisation se ferait au profit de la création d'**îlots de fraîcheur et d'espaces de repos**. Seule réserve : ne masquer ni les commerces, ni les façades patrimoniales.

Car la séquence 2 offre un intérêt patrimonial certain dont les participants souhaitent la valorisation. En premier lieu, la **Maison Pénanault** qui héberge l'Office de Tourisme et le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) devrait devenir un lieu incontournable de Morlaix. La **création d'un parvis** offrirait la perspective sur la Maison qui fait défaut aujourd'hui. La réhabilitation également d'autres **bâtiments de**

**caractère** (Banque de France, Maison du Peuple) et des **venelles** en connexion avec la gare ferait de ce secteur un lieu d'intérêt notoire. Une passerelle reliant la venelle de la Roche (qui mène à la gare SNCF) et la Maison Pénanault favoriserait une fréquentation intuitive du secteur.

En termes de mobilité, l'apaisement est recherché. Des **zones 20 et de rencontre sont proposées sur ce secteur**. La gare routière serait d'ailleurs déplacée pour plus de tranquillité de déplacement. Le stationnement serait essentiellement du **stationnement de courte durée** qui bénéficierait aux commerces.

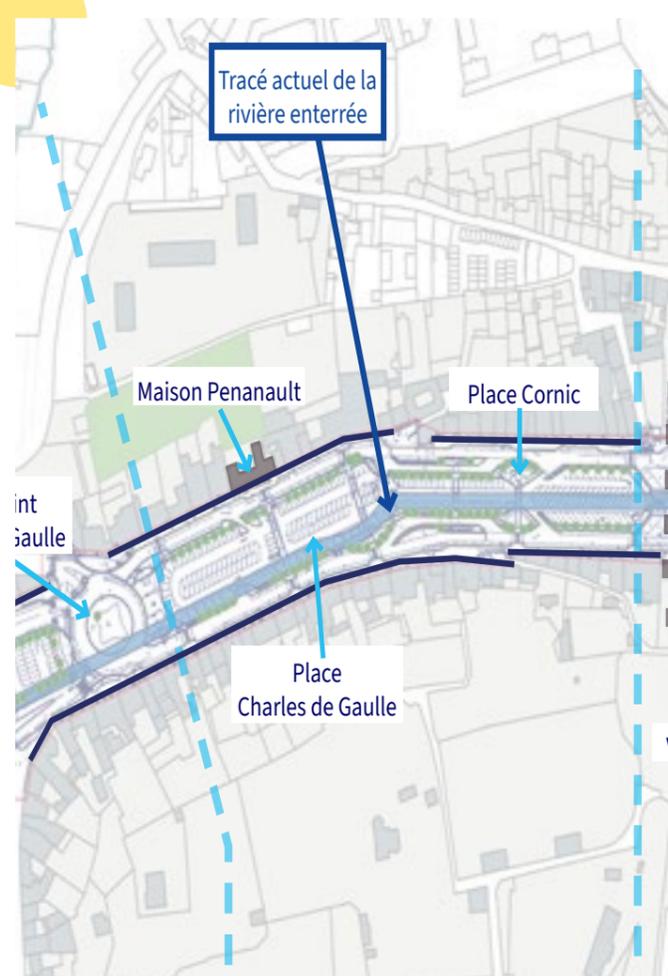
### Une idée originale :

Installer un **marché couvert spécialisé dans la vente de produits de la mer**, en rappel du marché sur l'eau qui se pratiquait autrefois.



## La séquence 2, en bref :

### Plan



### Objectifs

**Usages : Profiter de la présence de la rivière**  
(≈ 30 % de l'espace)

- Activités de plein air
- Mobilier urbain pour s'installer
- Activités nautiques légères
- Jeux et détente

**Patrimoine : Retrouver l'histoire portuaire**  
(≈ 10 % de l'espace)

- Mise en valeur du patrimoine bâti et portuaire
- Révéler l'arrière des maisons
- Vue sur le viaduc

**Paysage : Réintégrer la faune et la flore à la rivière**  
(≈ 30 % de l'espace)

- Biodiversité et ambiances naturelles
- Continuité végétale le long de la rivière
- Transition douce d'une ambiance portuaire à une ambiance urbaine

**Mobilités : Apaiser les circulations**  
(≈ 30 % de l'espace)

- Mobilités douces à privilégier avec des connexions logiques et continues
- Passerelles piétonnes et cyclables sans marche pour un accès PMR
- Réduction du trafic automobile
- Stationnement à maintenir autour des commerces

### Ambiance



### Rapport à la rivière



## Du Viaduc à la rue Carnot : un cœur de ville attractif et commerçant (séquence 3)

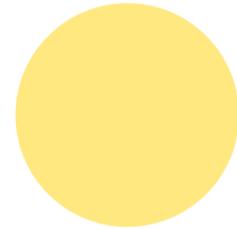
Ici, le centre-ville est **dynamique et commerçant**, où l'attractivité et l'animation se mêlent à une atmosphère urbaine agréable.

Si l'activité est avant tout commerciale, d'autres usages sont également souhaités pour animer ce cœur de ville. **Le maintien d'un espace libre entre le Viaduc et la Mairie** est désiré pour favoriser la détente et la rencontre (comme avec les jardins éphémères), organiser des événements (culturels, sportifs, ludiques, commerciaux, artistiques, ...) avec une programmation dynamique. Et surtout, garder cet endroit comme **lieu de rendez-vous face à la Mairie**, symbole républicain, pour les manifestations.

Les **qualités patrimoniales du secteur seraient mises en valeur** (mairie, kiosque, venelles, escalier de Saint-Melaine). Les abords et les passages sous le viaduc feraient l'objet d'une attention particulière pour inviter à se rendre confortablement à la séquence 2 et lever la coupure urbaine.

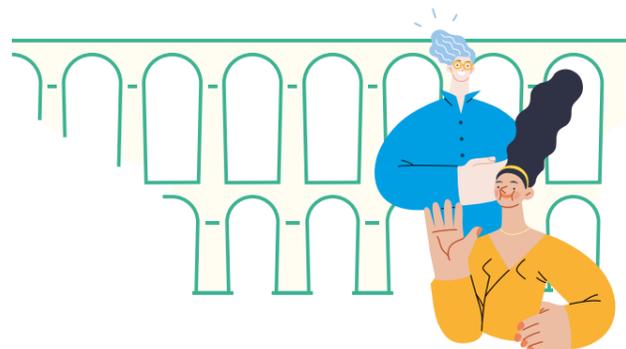
La **végétalisation** serait plus prononcée du côté du carrefour Gambetta-Emile Souvestre. Des **éléments artistiques** tels que des statues, photos ou peintures seraient intégrés au paysage, et des installations aquatiques pour rappeler la présence de la rivière.

Là encore, la **circulation serait apaisée**, pour favoriser la convivialité et la fluidité des déplacements dans tout le centre-ville. Les parcours piétons seraient améliorés et sécurisés. Les **vélos** trouveraient leur place pour ceux venant du Port. Enfin, **les carrefours et arrêts de bus** seraient repensés, notamment place Emile Souvestre.



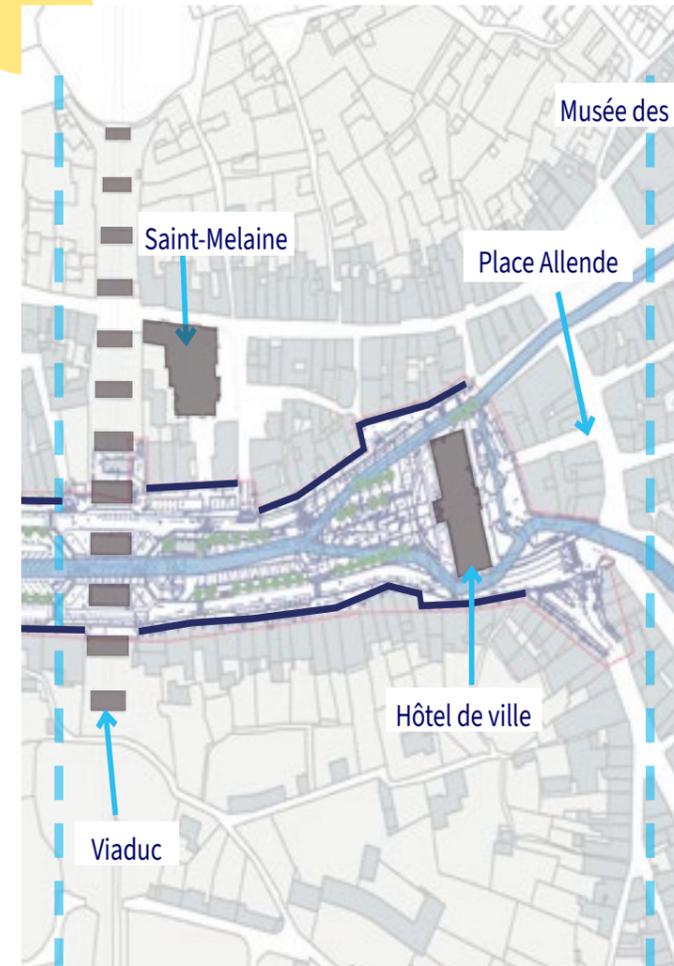
### Une idée originale :

Pouvoir **traverser la Mairie** de la place des Otages à la place Emile Souvestre afin de faciliter les déplacements piétons (voire déplacer la Mairie !).



## La séquence 3, en bref :

### Plan



### Objectifs



**Usages : Mixité d'usages autour du parvis de la mairie et sous le viaduc** (≈ 60 % de l'espace)

- Activités ludiques et culturelles
- Espaces de détente et de rencontre (cf. jardin éphémère)
- Maintien d'un espace libre pour les manifestations



**Patrimoine : Valorisation douce et intégrée du patrimoine bâti** (≈ 10 % de l'espace)

- Mettre en valeur le viaduc, la mairie, les escaliers de Sainte-Melaine grâce à des jeux de lumière, de la signalétique, des revêtements, des traversées piétonnes
- Ouvrir un passage traversant dans la mairie



**Paysage : Végétalisation en pleine terre et esthétique artistique** (≈ 10 % de l'espace)

- Végétalisation massive et débitumage autour du carrefour Gambetta-Souvestre
- Intégrer des éléments artistiques
- Fontaine devant la mairie



**Mobilités : Apaisement, accessibilité, continuité piétonne et cyclable** (≈ 20 % de l'espace)

- Réduction de la place de la voiture
- Amélioration des cheminements piétons
- Continuité cyclable entre les quartiers
- Repenser les carrefours et les arrêts de bus

### Ambiance



### Rapport à la rivière





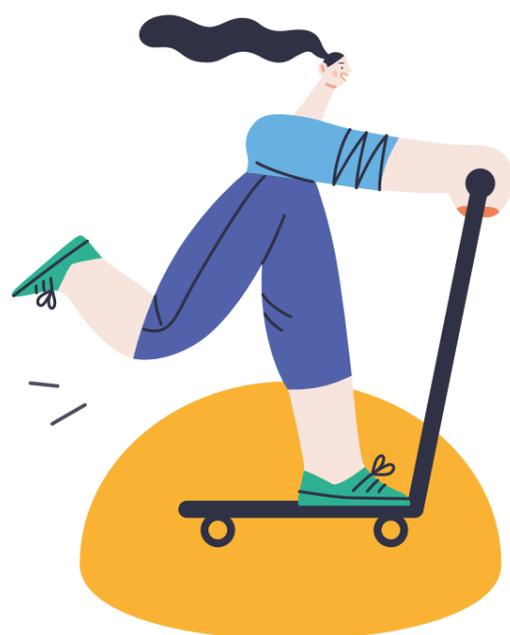
## Les premières esquisses (atelier 3)

Le dernier atelier invitait les participants à **spatialiser les intentions programmatiques** identifiées pour chaque séquence sur tout le périmètre de projet, du Square Weygand à la place Emile Souvestre. A partir du fond de plan du périmètre de projet, les participants ont ainsi dessiné les premières esquisses du futur centre-ville.

Les éléments spatialisés par les participants correspondent à **4 thématiques** :

- Les traversées de la rivière
- Les circulations et le stationnement
- Les usages sur les espaces publics
- Le rapport à l'eau

Les cartes présentées ci-après restituent **par thématique les propositions les plus fréquentes**. Toutefois, elles ne restituent pas la logique générale d'organisation spatiale pensée à l'échelle du périmètre de projet qui apparaît dans les cartes complètes.



## Les traversées de la rivière

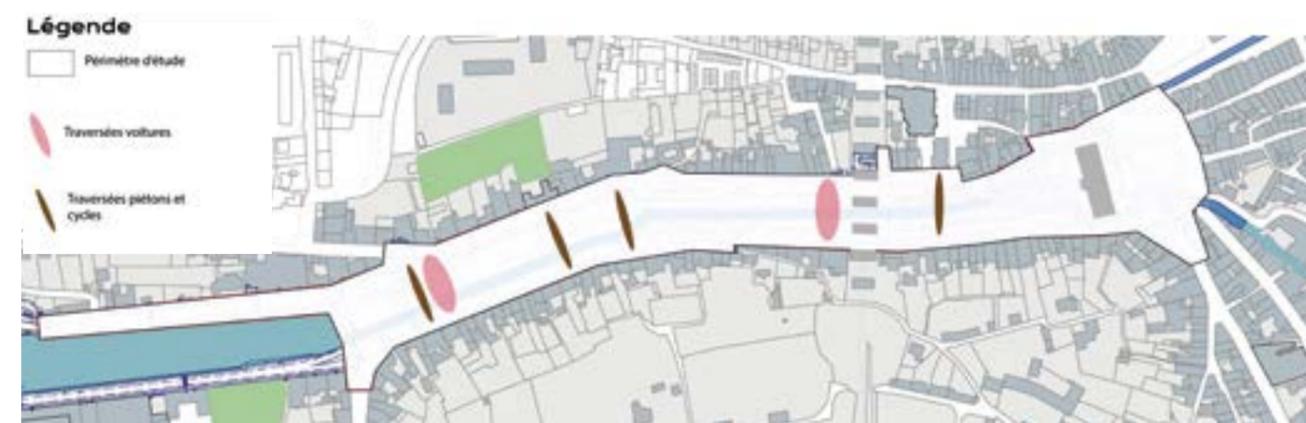
Pour les participants, **les traversées piétonnes** (en moyenne 4) sont **plus nombreuses que les traversées automobiles** (en moyenne 2).

Les **traversées piétonnes** se montrent régulières tout le long de la rivière, afin de maintenir une **connexion importante entre les deux rives**. Une traversée piétonne de la rivière sur la place des Otages, face aux escaliers de **l'église de Saint-Melaine**, a été unanimement proposée. Les participants ont pointé l'importance de trouver des traversées piétonnes **sur la place Charles de Gaulle**. Notamment une traversée dans le **prolongement de la venelle de la**

**Roche jusqu'à la Maison Pénanault** et l'impasse Tréguier. Cette traversée a été plusieurs fois proposée pour permettre une connexion directe depuis la gare vers un lieu emblématique du centre-ville.

En ce qui concerne **les traversées automobiles**, grand public ou commerçants/professionnels, s'entendent pour faire passer les voitures, d'une rive à l'autre, au niveau du **rond-point Charles de Gaulle**. La traversée automobile y est accompagnée d'une traversée piétonne séparée. La traversée automobile, **place Cornic, le long du viaduc**, est encore largement proposée par les habitants/usagers.

### Synthèse Grand public - Traversées



© Ville Ouverte

### Synthèse Commerçants et Professionnels - Traversées



© Ville Ouverte

## Les circulations et le stationnement

La majorité des groupes, grand public ou commerçants, imaginent une **circulation à sens unique de part et d'autre de la rivière** : du port vers la Mairie Quai de Léon et de la Mairie vers le port Quai de Tréguier.

Les groupes grand public sont plusieurs à imaginer **une circulation en zone 20**, sur le périmètre de projet ou tout au moins sur la séquence 2, au niveau des actuelles places Charles

de Gaulle et Cornic. Les commerçants n'envisagent pas cette possibilité.

Les **poches de stationnements** sont davantage envisagées **côté Tréguier, à proximité de la Maison Pénanault et près du viaduc Quai de Léon, côté place des Otages**. Les commerçants sont davantage demandeurs de places de stationnement que le grand public. Ils proposent notamment des places **dépose minute**.



### Synthèse Grand public - Circulation et Stationnement



## Les usages sur l'espace public

Pour le grand public, trois zones d'aménagement se distinguent. La zone **près du port** est identifiée comme une zone de **détente et d'observation de la nature**. La zone **devant la maison Pénanault** est réservée aux **activités de loisirs et à des moments de convivialité et de fêtes**. Enfin, la **place des Otages** servirait, comme aujourd'hui, aux **grands rassemblements** et

constituerait un véritable **coeur urbain**. Elle accueillerait en revanche beaucoup plus régulièrement des **événements**.

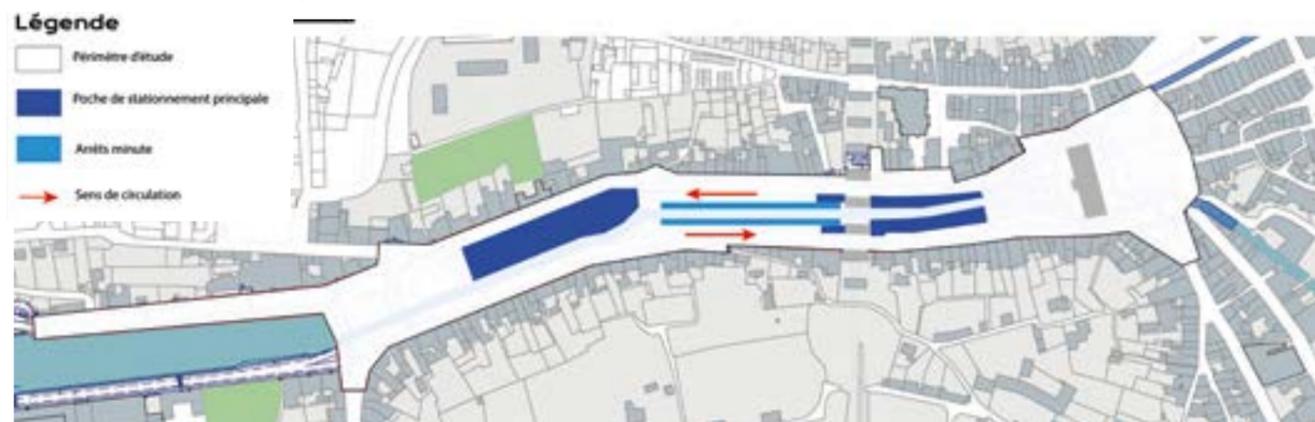
Les commerçants investissent les **espaces autour du Viaduc**. Des **terrasses ensoleillées** sont disposées de part et d'autre du Viaduc. **Derrière la Mairie**, un **espace de jeux** pour enfants est imaginé.



### Synthèse Grand public - Usages sur l'espace public



### Synthèse Commerçants et Professionnels - Circulation et Stationnement



### Synthèse Commerçants et Professionnels - Usages sur l'espace public



## Le rapport à l'eau

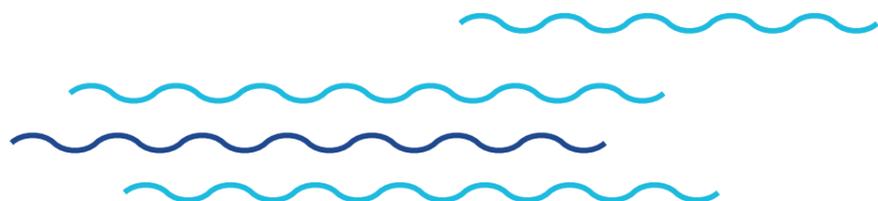
Seul le grand public s'est saisi du sujet du rapport à la rivière.

3 zones principales ont été identifiées, une dans chacune des séquences. Les modalités du rapport à l'eau pensées dans chacune de ces zones correspondent à l'ambiance générale associée. **Près du port**, les participants proposent des **berges renaturées**, allant de pair avec le souhait

d'un espace préservé. Au niveau de la place Charles de Gaulle, **devant la maison Pénanault**, les participants imaginent un **espace de détente végétalisé invitant aux activités de loisirs et événementielles**. Devant la **mairie**, l'eau devient **décorative ou objet artistique** pour rappeler la présence de la rivière tout en maintenant une ambiance citadine.

## Synthèse Grand public - Rapport à l'eau

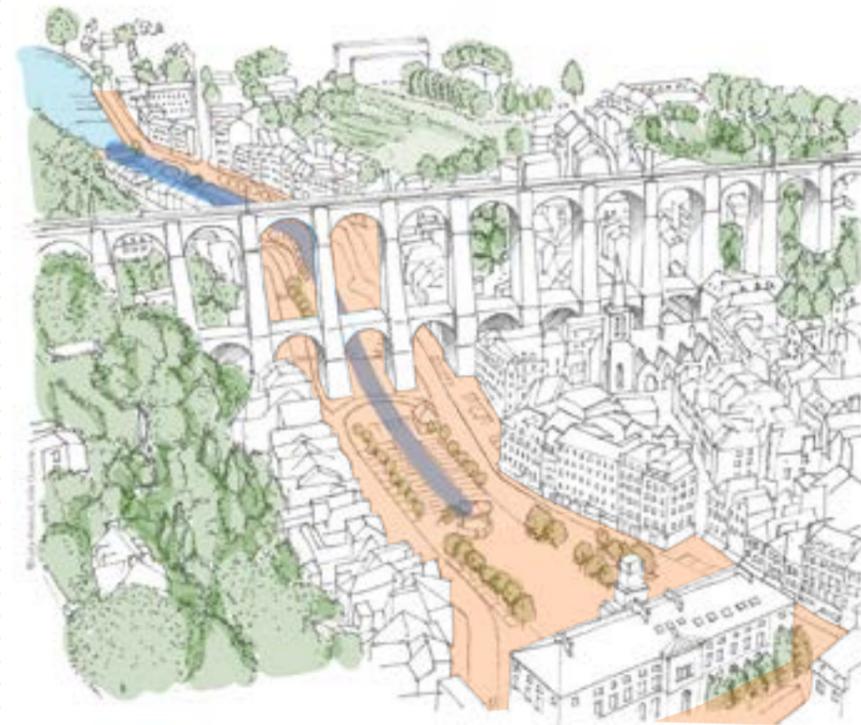
### Légende



Escalier peint de La Manu, © Ville Ouverte

# Le bilan en bref

## Synthèse



*Périmètre d'ouverture de la rivière  
et périmètre de réflexion pour  
le réaménagement des espaces  
publics, © Ville Ouverte*

## Du projet hydraulique au projet urbain

« **La rivière de Morlaix** » est un projet d'aménagement d'espaces publics du cœur de ville et cœur d'agglomération de Morlaix Communauté. Ce projet a pour objectif principal la réouverture de la rivière afin de **limiter les inondations et réduire les dommages des crues survenant dans le centre-ville**, plusieurs fois touché par des épisodes d'inondation depuis 1974. La réouverture de la rivière vise également à reconquérir la qualité des eaux en baie de Morlaix. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une **convention portant sur le programme d'actions et de préventions des inondations (PAPI)** signée en 2016 par l'Etat, le département du Finistère, Morlaix Communauté et la ville de Morlaix.

Le projet de réouverture de la rivière nécessite la reprise complète des

espaces publics de façade à façade sur le parcours de la rivière réouverte. Ainsi ce projet hydraulique est également projet urbain. Il constitue ainsi une **véritable opportunité de repenser le cadre de vie et l'attractivité du centre-ville et cœur d'agglomération**. Reconsolider les infrastructures de voirie et des réseaux, optimiser les mobilités, développer l'accessibilité, diversifier les usages, soutenir l'activité économique, mettre en valeur les éléments constitutifs de l'identité de la ville et du territoire, créer une continuité paysagère... sont autant d'objectifs du projet pour le centre-ville. Pour concevoir et réaliser ce projet, deux invariants sont à prendre en compte, c'est-à-dire deux paramètres qu'il est impossible de modifier aux regard de considérations techniques qui s'imposent : **la réouverture partielle de la rivière sur une largeur d'au moins 6,5 mètres et le maintien d'une liaison routière pour assurer le passage d'une rive à l'autre.**

## La démarche participative et de communication

Le projet « La rivière de Morlaix » est un **projet de grande ampleur**, impactant un lieu fédérateur et d'identité à l'échelle de l'agglomération. Tenant compte de ce contexte sensible et symbolique, les porteurs du projet (Morlaix Communauté, Ville de Morlaix, An Dour et BMA) ont souhaité délivrer une information claire et transparente pour expliciter le projet et mettre en place **une large démarche de participation citoyenne allant au-delà de la simple concertation réglementaire pour imaginer ensemble un futur centre-ville correspondant aux besoins de tous.**

Habitants, usagers, commerçants et professionnels ont ainsi été associés à la réflexion sur le futur centre-ville de Morlaix **de décembre 2024 à juin 2025** à travers des temps participatifs aux multiples formats : **événement de lancement, points projet, balades participatives, rencontres forum, questionnaire en ligne, registre et ateliers de concertation selon une logique progressive de réflexion.**

Une première phase participative (hors concertation réglementaire) visait à établir un diagnostic. Il s'agissait d'informer sur le projet et de comprendre les pratiques et les aspirations. La seconde phase (concertation réglementaire) a permis de co-construire un projet de centre-ville qui vise à répondre aux besoins des habitants, usagers, commerçants et professionnels de Morlaix. Un site internet de projet a été mis en ligne puis une campagne de communication a été menée pour assurer la visibilité de cette démarche à travers des affiches, des flyers et les réseaux sociaux. Les nombreux articles et retours de la presse ont participé à cette dynamique.

## La relation forte des participants avec Morlaix

La phase diagnostic de la démarche participative (hors concertation réglementaire) a mis en évidence un **fort lien d'attachement des participants avec Morlaix, et notamment sa beauté, son patrimoine et son histoire.** Aussi l'envie de comprendre le projet et le besoin de réouvrir la rivière s'est nettement manifestée.

Cette phase a relevé également les points suivants :

- L'envie de **se reconnecter à la rivière** ;
- La **présence dérangeante de la voiture** dans le centre-ville, avec encore trop peu d'alternatives présentes pour y renoncer ;
- Un **tissu urbain composite**, fait de **trois séquences urbaines séparées par des fractures urbaines** (rond-point Charles de Gaulle et Viaduc) non connectées entre elle. Le projet urbain pourrait contribuer à recoudre ces trois séquences ;
- Une **convivialité, marque de la ville**, à maintenir et à développer au travers des usages et des aménagements ;
- Une **solidarité exprimée envers les commerçants et les professionnels**, directement associés à l'avenir de Morlaix, en ce qui concerne la phase travaux et l'accessibilité du centre-ville.



## Les principaux enseignements de la concertation réglementaire

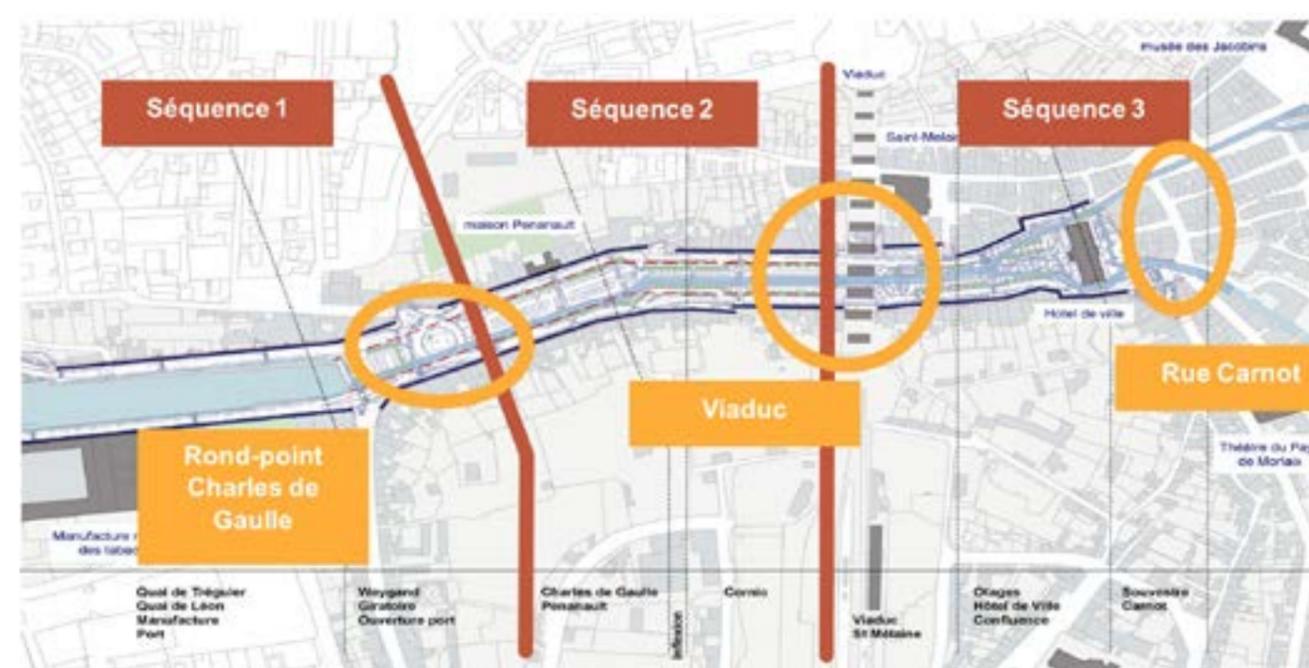
Durant cette phase, 5 ateliers de concertation ont été organisés : 3 ateliers grand public réunissant 115 personnes et 2 ateliers de concertation commerçants qui ont réuni 30 personnes. Ils ont permis de **faire émerger des résultats collectifs concernant les grandes orientations à donner au projet à travers le débat et la co-construction.**

### Les grandes orientations à donner au projet

- **Une ville fluide, accessible, où il fait bon de flâner** : Pour les participants, il est important de reconnecter les séquences urbaines et de faire centre-ville du Port jusqu'à la place Allende, en passant par la place des Otages. Pour y arriver, la question de la mobilité a été largement débattue, débat insistant sur un partage équilibré entre les différents

modes de déplacement. **Des parcours piétons confortables et continus, des traversées piétonnes de la rivière, se doivent d'être créés** pour inviter à flâner en centre-ville. La voiture ne disparaît pas pour autant. **Maintenir du stationnement sous différentes formes** est nécessaire pour une facilité d'accès aux services et activités du quotidien, et notamment pour les publics à mobilité réduite. Transports en commun et même navettes sur la rivière ont un rôle de choix à jouer pour renforcer l'accessibilité et la fluidité du centre-ville.

- **Une ville vivante, accueillante et conviviale** : Que le centre-ville de Morlaix soit **synonyme de vie et d'animation** a été largement mis en avant par l'ensemble des participants. Commerces, terrasses de café et restaurant, fêtes, événements sont plebiscités. Il s'agit avant tout de **se sentir en relation avec les autres au sein d'une ville inclusive, conviviale et aux ambiances variées.**



Les trois séquences du secteur de projet et les coupures urbaines identifiées : rond-point Charles de Gaulle, Viaduc, rue Carnot © Ville Ouverte

- **Une ville connectée à sa rivière, plus verte et agréable à vivre :** L'eau doit devenir actrice du centre-ville. La rivière va **guider tout le long du centre-ville ses visiteurs et connecter entre elles les différentes séquences urbaines.** Les activités sont envisagées le long et sur la rivière. La rivière redevient symbole de l'histoire morlaisienne, élément de paysage, outil de rafraîchissement face aux aléas du climat. **Son rôle sera ainsi central dans le futur centre-ville.** Il peut être complété grâce à la végétalisation, des berges aménagées et un mobilier urbain adapté à tous et à toutes les météo. Pour autant, les participants insistent sur le fait que si la rivière occupe une place prépondérante, celle-ci ne doit pas compromettre les autres usages de la ville et les activités commerciales.
- **Une ville au charme révélé, mêlant passé et avenir :** Fiers de la ville, la valorisation du patrimoine de Morlaix constitue un véritable attendu du projet pour les participants. A travers le patrimoine, c'est l'histoire de Morlaix qui est à mettre en avant. L'aménagement d'un parvis devant la Maison Penanault favoriserait par exemple une perspective de choix sur ce bâtiment emblématique. Cette mise-en-valeur du patrimoine pourrait passer par des installations artistiques avec un parti pris qui semble résolument moderne, car Morlaix à la riche histoire se veut aussi une ville tournée vers l'avenir.

## Les intentions par séquence urbaine

Pour créer une ville non uniforme et suscitant la curiosité, les habitants/usagers se sont positionnés sur **une alternance d'ambiances le long de la rivière.** Ainsi les trois séquences urbaines qui ont été travaillées en atelier ont donné lieu à des ambiances diversifiées :

- **Séquence 1 : du Port au square Weygand, tournée vers la nature**  
La séquence est tournée vers la baie de Morlaix et la mer. L'ambiance se veut naturelle, proposant une continuité végétale le long de la rivière et réintégrant la faune et la flore au profit de la biodiversité. Les circulations seraient apaisées, en supprimant ou transformant notamment le rond-point Charles de Gaulle. Les activités de plein air, principalement sportives et de détente, seraient à l'honneur.
- **Séquence 2 : places Charles de Gaulle et Cornic, tournée vers la convivialité**  
Entre terrasses ensoleillées, espaces pour se poser et se retrouver, espaces pour des spectacles, fêtes ou événements, cadre végétalisé, la séquence devient un lieu de vie animé et confortable, ouvert à de **multiples usages**, qui joue bien le rôle de maillon manquant aux deux secteurs emblématiques de Morlaix, à savoir le Port et la Manu d'un côté, la Place des Otages de l'autre. En termes de mobilité, l'apaisement est recherché. Des **zones 20 et de rencontre** sont proposées sur ce secteur ainsi que des places de **stationnement de courte durée** qui bénéficieraient aux commerces.

- **Séquence 3 : du viaduc à la rue Carnot, tournée vers la ville et toutes ses activités**  
La place des Otages reste le cœur de la ville, à la fois **dynamique et commerçant.** L'attractivité et l'animation se mêlent à une atmosphère urbaine agréable. **Le maintien d'un espace libre entre le Viaduc et la Mairie** est désiré pour favoriser événements et rassemblements. Les **qualités patrimoniales du secteur seraient mises en valeur** (mairie, kiosque, venelles, escalier de Saint-Melaine). Végétalisation et installations artistiques seraient au service du paysage. Les parcours piétons et cyclistes seraient améliorés et sécurisés.

## Premiers éléments de spatialisation

Le dernier atelier invitait les participants à **spatialiser les intentions programmatiques** identifiées pour chaque séquence sur tout le périmètre de projet, du Square Weygand à la place Emile Souvestre. A partir du fond de plan du périmètre de projet, les participants ont ainsi dessiné les premières esquisses du futur centre-ville.

Les éléments spatialisés par les participants correspondent à **4 thématiques :**

- Les traversées de la rivière
- Les circulations et le stationnement
- Les usages sur les espaces publics
- Le rapport à l'eau

Des traversées piétonnes régulières, une circulation automobile à vitesse modérée, des trottoirs élargis, des places de stationnement préservées, des arrêts minute, des espaces de détente et de convivialité, des zones réservés à de l'événementiel, des berges aménagées pour un contact privilégié à la rivière ont principalement été dessinés.



# Conclusion du bilan



**Conformément à la délibération, une réunion de restitution de la concertation est organisée une fois le bilan diffusé.**

Cette réunion, en présence de l'agence d'urbanisme et de concertation et du groupement chargé de la conception du projet, aura pour objet de présenter la synthèse qualitative des contributions en faisant apparaître notamment les éléments saillants, les points de consensus et les points de divergence. Des éléments de réponse seront apportés aux principaux questionnements qui ont pu émerger au cours des actions de concertation.

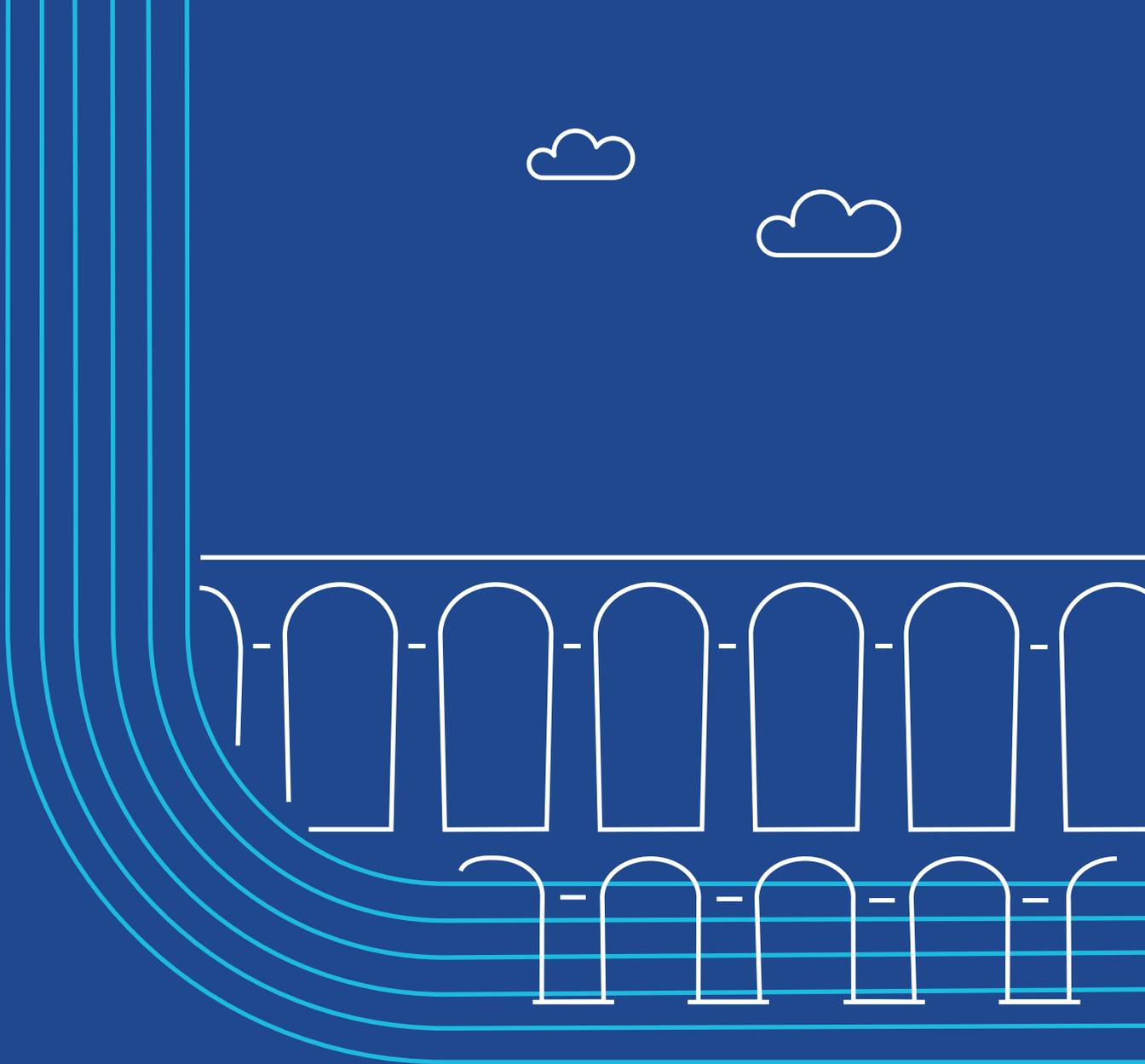
Les différentes propositions des participants seront ensuite confrontées aux conditions de faisabilité, générant un certain nombre de choix – adopter la contribution, s'en inspirer, devoir l'écarter - qui seront explicités.

# Annexes



**Les annexes sont consultables dans un document complémentaire à ce bilan.**

- Annexe1 : Compte-rendu des ateliers de concertation Grand Public
- Annexe 2 : Compte-rendu des ateliers Commerçants / Professionnels
- Annexe 3 : Registre de concertation



La  
Rivière  
de Morlaix Stêr  
lontroulez



Protéger et repenser  
ensemble notre  
cadre de vie